|  |
| --- |
| Russel Aurore Bouchard  citoyenne libre et historienne professionnelle, Chicoutimi, Ville de Saguenay (1948 - )  (2003)  La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  **LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES** CHICOUTIMI, QUÉBEC <http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

**Politique d'utilisation  
de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Russel Bouchard

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire !!!**

*Chik8timitch, Saguenay*, Russel Bouchard, 2003, 126 pp.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 5 février 2019 de diffuser ce livre, en accès libre à tous, dans Les Classiques des sciences sociales.]

Boite_aux_lettres_clair Courriel : Russel-Aurore Bouchard : [rbouchard9@videotron.ca](mailto:rbouchard9@videotron.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 5 février 2019 à Chicoutimi, Québec.

fait_sur_mac

Russel Aurore Bouchard

citoyenne libre et historienne professionnelle,  
Chicoutimi, Ville de Saguenay (1948 - )

La fin de l’histoire  
par un témoin oculaire !!!



*Chik8timitch, Saguenay*, Russel Bouchard, 2003, 126 pp.

[4]

Illustration de la couverture :

*« La Mort et le Bûcheron. (La Fontaine, Livre premier, Fable 16) ». – En hommage à Jean de La Fontaine (1621 † 1695), dont les Fables, en ces temps dissolus et incertains, retrouvent leurs couleurs et leurs lettres de noblesse.*

© Russel Bouchard,

33 St-François,

Chicoutimi, Qc.,

Canada.

G7G 2Y5

(418-543-0962)

Tous droits réservés. Toute reproduction, en tout ou en partie, de cet ouvrage par quelque procédé que ce soit, y compris par photocopie et par le mode électronique, est interdite sans l’autorisation écrite de l’auteur.

Dépôt légal : 1er trimestre 2003

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-921101-30-0

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!**

QUATRIÈME DE COUVERTURE

[Retour à la table des matières](#tdm)

*S’il ne s’insurge contre les pensées confortables, l’esprit étouffe, dessèche, meurt, disparaît sans laisser de traces. Cela est bien connu des mal pensants qui en paient largement le prix dans leur exil intérieur, la critique musclée n’est jamais de bon ton dans les ornières du conformisme...*

\* \* \*

*Pour être en mesure de rendre justice en plaidant le dossier de l’Histoire avec un grand « H », le premier devoir de l’historien qui s’y engage est de tout mettre en œuvre pour que lumière soit faite sur l’objet de sa recherche. Et soustraire délibérément un document le moindrement éclairant dans cette démarche de compréhension, pour quelque raison que ce soit, fait obstruction à cette quête de vérité et frelate le message historique. Est-il utile de rappeler ici, que le premier but de l’histoire n’est pas de rendre justice aux uns pour les souffrances du passé dont ils se plaignent, et de soumettre les autres à une liberté imposée (sic) ; mais bien de rendre justice à la vérité toute nue, sans droit de regard sur elle, à travers le prisme de ses myopies, de ses connaissances et de sa morale. C’est avec ce seul résultat, plus ou moins souhaitable pour les uns sur le moment, qui permet à une société de se libérer des chaînes du passé, de prendre possession de son présent et d’affronter son avenir en connaissance de cause...*

\* \* \*

*Et quand la raison de l’Histoire, qui est de servir la vérité, est détournée pour servir d’autres fins, nous quittons ce monde, qui a ses règles, ses lois et ses devoirs souverains, pour entrer dans celui, plus brumeux, de la politique et de ses maîtres. C’est, à plus proprement parler, la fin de l’Histoire...*

*R.B.*

[5]

*S’il faut être d’une école pour avoir la voix au chapitre dans cette Histoire,*

*alors c’est de la mienne que je serai !*

Russel Bouchard

[6]

[7]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!**

Table des matières

Quatrième de couverture

*Avant-propos. Découvrir le monde avec ses propres yeux* [9]

\* \* \*

*Témoignages, jugements et sentences* [15]

*I. Libérer l’esprit pour libérer l’Histoire* [17]

*II. Le statuaire et la statue de Jupiter* [23]

*III. L’Histoire, une « science », un « art » ou une « fiction » ?* [25]

*IV. De la tradition et de l’histoire* [29]

*V. La contribution de Voltaire à l’histoire moderne* [33]

*VI. Le refus de l’histoire imposée et le droit à la résistance civile* [41]

[*La loi de la guerre*](#refus_histoire_imposee_1) [41]

[*La loi de la soumission*](#refus_histoire_imposee_2) [44]

[*La loi de l’Histoire*](#refus_histoire_imposee_3) [45]

[*La loi de la paix*](#refus_histoire_imposee_4) [47]

[*La loi de nécessité*](#refus_histoire_imposee_5) [59]

[*La loi du plus fort*](#refus_histoire_imposee_6) [52]

*VII. La civilisation, un temps d’arrêt dans la longue marche de la caravane de l’histoire : le cas des Montagnais laurentiens* [57]

[*Profil épistémologique du concept de civilisation*](#civilisation_1) [57]

[*Un temps d’arrêt de la longue caravane de l’histoire*](#civilisation_2) [62]

[*L’homme, l’âme de la cité*](#civilisation_3) [65]

[*La cité, l’âme de la civilisation*](#civilisation_4) [67]

[*Les attributs temporels et culturels d’*une *civilisation : proposition d’une définition*](#civilisation_5) [69]

[*Un épiphénomène de civilisation : l’exemple des Montagnais des contacts*](#civilisation_6) [72]

*VIII. L’Histoire au présent : un millénaire qui se termine dans le chaos et qui s’ouvre sur l’inconnu* [79]

*La révolution roumaine et la mort du dictateur Ceausescu* [83]

*L’éclatement de l’Europe de l’Est et la résurgence du néolibéralisme* [85]

*L’été du déluge !* [88]

*La mort de Pol Pot, un autre signe des temps* [91]

*Le citoyen dépouillé de sa mémoire et de sa citoyenneté* [95]

*La dictature de la pensée unique* [98]

*Le culte du consensus* [100]

*IX. L’Histoire au présent : discussion autour du Protêt du 16 juillet 1851* [103]

[9]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!**

AVANT-PROPOS

Découvrir le monde avec ses propres yeux

*« Les écoles n’ont jamais produit un seul grand homme ; ce sont les grands hommes qui ont produit les écoles. »*

Émile Zola

[Retour à la table des matières](#tdm)

De toutes les écoles que j’ai fréquentées, seule celle qui loge à l’enseigne de l’insoumission de l’esprit se mérite encore mon adhésion. Je n’ai jamais été un élève docile, et cela m’a valu, très tôt, ma rupture de ban avec le milieu de la recherche institutionnalisée, cette prison de l’esprit ! J’ai toujours été d’avis que le maître le mieux inspiré, peu importe la discipline ou l’art qu’il enseigne, est celui qui apprend à ses élèves à voir le monde avec ses propres yeux. Adopter la pensée d’un autre sans l’avoir rudement éprouvée au préalable, fut-elle la pensée d’un génie en son art et en sa science, c’est se condamner soi-même à devoir supporter les faiblesses de cet autre et la médiocrité de ceux qui l’inspirent.

[10]

S’il ne s’insurge contre les pensées confortables, l’esprit étouffe, dessèche, meurt, disparaît sans laisser de traces. Cela est bien connu des mal pensants qui en paient largement le prix dans leur exil intérieur, la critique musclée n’est jamais de bon ton dans les ornières du conformisme. Mais elle est la seule manière d’aller au-delà de l’acquis. À preuves : si Voltaire n’avait pas défié, à cor et à cris, l’esprit de son temps pour amener l’opinion publique à se soulager de ses chaînes, la tyrannie régnerait encore sans partage dans les quatre coins du royaume de France ; si Zola n’avait pas défié l’école de ses maîtres, l’intellectualisme dont il fut le père n’aurait pu sortir des limbes pour marquer l’histoire à son tour. *« Dans les chemins que nul n’a foulés risque tes pas, dans les pensées que nul n’a pensées risque ta tête » ;* cette phrase, que j’avais remarquée à la fin de ma dix-neuvième année sur une longue banderole secouée par le vent de la révolte de mai 1968, à Paris, a marqué profondément ma délinquante jeunesse et a ajouté une lourde impression au sens que j’entendais déjà donner à ma vie de sondeur du temps.

C’est là ma conviction profonde : si droites soient-elles, les règles et les grilles d’analyse qui étouffent la pensée et éreintent la créativité, sont les instruments de la médiocrité humaine et les outils de domination par excellence que s’octroient les esprits timorés qui ne savent penser par eux-mêmes et qui n’ont pas l’audace de la liberté. Si l’histoire est un art plus qu’une science —ce dont je souscris intensément— c’est donc qu’elle est aussi le fruit d’une sensibilité, qu’elle ouvre à la création. Mais encore faut-il savoir prendre la mesure des ombres trépassées qu’on observe, savoir tirer l’essentiel du décor, ne pas [11] s’abandonner au mirage des préjugés, être réverbère plutôt qu’éteignoir, décrire l’âme des mouvements que nous auscultons pour donner un sens à notre présent.

En ce qui me concerne, nul autre que Lionel Groulx (*Directives*, 1937), un historien québécois aujourd’hui violemment contesté pour sa flamme et son engagement envers la vérité, envers les mânes de ses ancêtres et envers sa patrie, n’a su si bien résumer la responsabilité qui incombe à ceux et celles qui ont accepté de se faire les messagers du temps :

« Rappelez-vous que seuls comptent, en définitive, les esprits vigoureux, équilibrés, créateurs. Ne soyez pas seulement des esprits enregistreurs, simples disques pour la réception fidèle mais passive, photographique, des idées des autres ; visez à devenir au moins des esprits assimilateurs, personnels, assez puissants pour repenser la pensée des autres, mettre sur votre produit votre marque de fabrique. Visez même à devenir, si possible, des esprits créateurs qui saisissent dans la vérité des aperçus nouveaux, entre les vérités et les faits des relations, des déductions échappées au commun ; de ceux qui créent, dans l’art, des formes d’expression nouvelles, qui voient, avant tous les autres, les maux de leur temps, de leur nation, de leur pays ; qui les voient jusque dans leurs causes profondes ; qui voient comment les guérir, comment préparer le prochain et le lointain avenir. »

L’histoire est une réalité passée qui s’appuie sur des faits ; alors que la mémoire est une disposition, une modalité particulière qui entretient avec le passé une relation vivante. L’une est neutre, objective, incompressible, [12] soumise aux faits ; l’autre, partiale, subjective, extensible, ouverte à la créativité. En ce sens, l’histoire qui se laisse écrire est une appréciation d’une réalité trépassée qui ne se peut concevoir sans passer par l’accouplement de la mémoire intime avec l’âme de celui qui en devient le prisme, l’émetteur et le procréateur, c’est-à-dire l’historien. S’engager envers la recherche, la conceptualisation et l’écriture de l’histoire, c’est, effectivement, s’engager dans une démarche de vérité strictement personnelle pour agir dans la conscience du milieu, en fonction du passé, du présent et du futur : représentation de la *réalité*, représentation de la *vérité*, représentation du *mouvement*, voilà la démarche d’une vie consacrée à cette science —ou plutôt à cet art.

*Lorsqu’il raconte* l’histoire, l’historien est un observateur de cette *réalité* passée ; il apprend à décoder les signaux encore audibles de la présence de l’homme dans l’univers étudié, meuble son *moi* à partir d’iceux, ajoute à la somme des connaissances acquises sur son environnement humain ; il prélève des données et des faits accomplis et n’a donc aucune influence sur son sujet (et il le faut souhaiter !). C’est le passé qui agit sur lui ; il est un « écran » (dixit Zola), une fenêtre donnant sur un monde imperturbable, insensible, de marbre.

*Lorsqu’il s’engage* à éveiller les consciences à partir de la somme de ses observations, l’historien devient un témoin —oculaire— de son temps. Il offre une représentation de la *vérité*. Il *agit* l’histoire ; il en devient un acteur, un figurant ; il l’influence plus ou moins efficacement, selon ses sensibilités et charismes. C’est donc [13] plus particulièrement le passé et le présent qui agissent sur lui.

Et *lorsqu’il s’active* à influencer le cours des événements qui l’interpellent, le heurtent et le questionnent, l’historien ajoute à ses fonctions d’observateurs, de témoin oculaire et d’acteur, celle d’être l’auteur-artisan d’une pensée qui lui est propre et qui émerge du tout. Il assume donc son unicité. Il est une fenêtre sur un monde en *mouvement* qu’il accompagne, une bouteille jetée dans la mer du temps. Il est un phare qui imprime une énergie nouvelle à la longue courbe du temps de l’humanité, un observatoire exceptionnel donnant, par derrière, sur un monde imperturbable, et par devant, sur un autre déjà engagé dans sa continuité. Comme le poète, comme l’artiste, —comme Groulx !—, il est une valeur ajoutée à l’*Histoire, celle avec un grand « H »*. Il est à la fois un observateur, un messager et un créateur, un point d’ancrage de la pensée identitaire de son temps, de la pensée émancipatrice. Il s’accomplit et son message, qui est de libérer les ombres et la lumière du passé porteuses de vérités, devient un art en soi.

On aura évidemment compris que ceux qui appartiennent au premier mouvement font florès dans tous les milieux académiques, qu’ils sont parfois fort populaires, et que leurs écrits, qui démodent très vite, suivent un courant sur lequel ils n’ont absolument aucune emprise. On aura compris également que ceux qui appartiennent au deuxième mouvement, se font beaucoup plus rares, qu’ils ne font évidemment pas l’unanimité parce qu’ils tentent —infructueusement— de se libérer du courant, [14] mais qu’ils laisseront eux aussi peu de traces de leur passage. Et on aura compris enfin que ceux qui réussissent à s’engager dans le troisième mouvement en se faisant fort de ne jamais tricher sur la vérité ni la compromettre, sont les exceptions qui confirment la règle, et leur œuvre survit généralement à leur trépas. Ils ont réussi, à leur manière, à se libérer du courant, à être de leur école sans pour autant devoir faire école. Ils sont alors une menace à la stabilité, une menace au pouvoir conformiste et à ceux qui en profitent, une force visionnaire qui interpelle le changement.

Russel Bouchard

12 décembre 2002

[3]

**La fin de l’histoire  
par un témoin oculaire!!!**

TÉMOIGNAGES,  
JUGEMENTS  
ET SENTENCES

[Retour à la table des matières](#tdm)

*Malgré toutes les atrocités qui marquent l’histoire de ce siècle,  
ma génération a réussi à oublier et à faire oublier que la peur et  
la facilité engendrent le mensonge, la guerre et la tyrannie ;  
que le mensonge, la guerre et la tyrannie engendrent  
la souffrance et l’injustice ; et que la paix est  
une conséquence directe de la fraternité,  
de la liberté et de la vérité.*

Russel Bouchard

[16]

[3]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

I

Libérer l’Esprit  
pour libérer l’Histoire

*« Mon âme, comme ma maison, est encombrée de papiers et de bibelots. Il faudrait brûler tout cela peut-être. »*

Jean Guéhenno, *Journal des années noires*

[Retour à la table des matières](#tdm)

Pouvoir dire par l’écriture est une force qui s’acquiert, car cela ne relève que de la technique devenue réflexe ; mais savoir émouvoir et toucher l’autre en son être relèvent encore plus simplement de l’intimité de l’âme qu’on sait mettre à nue par l’exhumation de ses souffrances, de ses peurs, de ses doutes, de ses combats, de ses espoirs et désespoirs. À quelque part dans un recoin de son monde qu’il est seul à habiter, l’écrivain est une partie du vide qu’il tente de combler en lui. Et plus il le comble ce vide, plus il atteint celui de l’autre, plus il en décèle l’insondable profondeur et la fragilité de ses découvertes.

La pénétration de l’univers de l’écriture comporte aussi plusieurs phases marquées par l’engagement, par la crise existentielle et par la conscientisation des limites, ou plutôt de la fragilité de l’élan créateur. L’écrivain progresse [18] par sa plume à travers son univers comme un funambule engagé sur sa corde raide ; celle de sa vie. Le recul n’est jamais souhaitable. Et s’il s’arrête, s’il regarde en bas, si le doute détrône son assurance et dérange ses certitudes, c’est la chute vers les abîmes, sans possibilité de retour. Voilà son drame !

Le plus difficile n’est donc pas d’aligner des mots et des expressions pour satisfaire à des préoccupations stylistiques, à l’érudition, mais bien de libérer l’esprit, de puiser au besoin dans la pensée des autres des univers qui nous concernent, de tisser des phrases et de les agencer dans des paragraphes qui illustrent notre propre pensée, avec grâce si cela est possible, et qui transfigurent les paramètres de notre intériorité. De fait, quand l’habitude est acquise et profondément ancrée en soi par la pratique, l’effort de l’écriture devient une sorte de réflexe de l’âme, une manière de se transcender. Et c’est précisément dans ce moment d’exaltation, lorsque tout semble enfin et définitivement acquis, que se manifeste le doute créateur, que se révèlent la futilité des opinions et la banalité rétrograde des préjugés qui les alimentent. Car douter, c’est aussi prendre conscience, c’est s’ouvrir à la vérité.

L’écriture est à la pensée ce que la voile est au navire lorsque la brise se lève de bon matin. Elle est au coeur ce que la langue est au corps. Les anciens Égyptiens ont vu dans la forme hiéroglyphique la parole des dieux et une forme d’expression permettant d’assurer l’immortalité au corps et aux choses. Les Grecs du temps d’Homère y ont vu, pour leur part, une opportunité d’exprimer leurs états d’âme par le biais de la science et des arts, et de conférer [19] une nouvelle dimension au politique. Les Phéniciens quant à eux l’ont adaptée pour s’imposer par le langage du commerce, et leurs successeurs latins y ont vu un médium universel permettant d’atteindre une certaine forme de liberté et d’immortaliser des univers particuliers à travers la mémoire. Aujourd’hui, la multitude de langages nouveaux issus de l’ère électronique, donne une toute autre dimension aux technologies des communications, à l’écriture et aux formes combinées de l’expression, de la créativité et des arts.

Peu importe sa forme et sa source, l’écriture permet d’arrêter le temps, de saisir le trésor de la pensée qu’il renferme, de le soulever et de le projeter dans son futur pour l’influencer, l’agir. Son avènement marque également la naissance de l’histoire qu’elle enrichit de ses témoignages par la subtilité du langage qui en subit l’influence et qui en marque le fait de civilisation. Jusqu’à l’avènement de l’archéologie, à la fin du XVIIIe siècle, l’écriture était la seule manière de capter le passé et de le restituer pour en assurer la continuité, baliser la marche de l’humanité, transmettre le savoir pour le libérer de l’oubli, le chauffer au feu de la critique.

Vauvenargues, moraliste français qui a eu son heure de gloire au moment où Voltaire, Rousseau et les Encyclopédistes prenaient leur envol, était d’avis que *« les grandes pensées viennent du coeur »* et que *« c’est l’âme qui forme l’esprit ».* De fait, la sympathie, la compassion, l’exaspération, la colère, la révolte contre la conformité et l’inacceptable se forgent au feu du coeur, mais le souffle créateur qui permet de libérer ces émotions, de les nuancer, [20] de les brider, relève de l’âme, refuge de la raison. L’intelligence n’a donc de vraie valeur que pour la vérité qu’elle permet d’atteindre, que pour la réalité qu’elle permet de saisir et d’articuler, alors que l’écriture n’en a dans ses fondements profonds que pour la vérité qu’elle permet de transmettre. On peut être né avec un génie supérieur, on peut acquérir une infinité de connaissances, on peut profiter mieux que quiconque de la bonne renommée et de la bonne fortune qu’elle apporte, et conserver en même temps un coeur ulcéré, un esprit dur, un caractère inflexible et imperméable à tout apprentissage : bref, être d’esprit pâle. Que l’écrivain soit du siècle des lumières ou de celui de l’atome, le sublime ou le médiocre dont il est porteur ou témoin par sa plume, c’est selon, n’a pas d’âge et ne tient d’aucune mode qui est plutôt le propre du style, une forme plus ou moins brute qui réfère à l’état d’esprit de chaque auteur, à leur humeur, à leur culture et histoire.

Pour Roland Barthes, critique littéraire, sémiologue propagateur d’une écriture neutre et libérée de tout artifice (voir *Le degré zéro de l’écriture*, publié pour la première fois en 1953), c’est le pouvoir ou le combat qui produisent les types d’écriture les plus purs, et c’est la singularité des situations historiques qui a formé l’identité révolutionnaire des tribuns de 1789. Pour lui,ce moment de grande envolée littéraire noyée dans une effusion de discours flamboyants, appartenait au réel malgré son aspect théâtral et exprimait la conscience d’une époque. Cette écriture singulière, voire même caricaturale, qui témoigne de l’esprit des tribuns de ce moment historique, par son excellence et son décorum, fut *« l’une de ces grandes circonstances où la vérité, par le sang* [21] *qu’elle coûte, devient si lourde, qu’elle requiert, pour s’exprimer, les formes mêmes de l’amplification théâtrale. »*

Les orateurs et les écrivains qui se sont exprimés à la tribune citoyenne de la première République française avaient beau paraître ridicules dans leur manière de dire, ils avaient beau paraître par trop excessifs dans leur façon d’écrire, jamais langage ne fut plus invraisemblable et moins imposteur. À cette heure trouble comme il s’en trouve bien peu dans l’histoire d’un peuple en marche, la vérité était à l’ordre de jour. Et l’écriture, comme la harangue, permettait de la chatouiller pour la mettre en valeur comme aucune époque n’avait su le faire jusqu’alors.

26 septembre 2000

[22]

[23]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

II

« Le statuaire  
et la statue de Jupiter »

[Retour à la table des matières](#tdm)

L’art, le style et l’esthétisme sont des mensonges appelés à devenir souvent des vérités. Les poètes et les créateurs, comme les esprits faibles et les intelligences tordues, se surprennent à écouter les ombres qu’ils animent, craignent les chimères qu’ils libèrent et deviennent vassaux du fruit de leur extase. Ceux qui ont la capacité de bien observer l’objet de leur science et de bien définir celui de leur culte, savent que la mémoire, source de toute spiritualité et ancrage de l’âme, parle du passé, et l’imaginaire de l’avenir ; la première de ces facultés nourrit l’inconscient et le conscient, la seconde l’espérance sans laquelle l’humanité n’est qu’un enfer. Et toutes deux servent de base à l’histoire et aux religions, et invitent à la méditation.

*« Le coeur suit aisément l’esprit »*, et l’esprit ne procrée qu’en conjuguant la mémoire avec l’imaginaire, qu’en mariant le sel de la terre aux sueurs de la Vie. Et encore une fois, je n’ai rien inventé ni découvert en traitant de cette importante question. Lafontaine, qui n’a pas fait que fabuler dans sa petite vie, écrivait, voilà plus de trois siècles, que les hommes *« embrassent violemment les intérêts de leurs* [22] *chimères »* et que *« chacun tourne en réalités, autant qu’il peut, ses propres songes »* (« Le statuaire et la statue de Jupiter »)*.* Et c’est ainsi depuis la nuit des temps ; depuis qu’un homme s’est mis à mettre en terre ses semblables, et qu’il s’est appliqué à imager, avec le limon de la terre, l’esprit de son Créateur, et à exprimer, avec ses mains, ses angoisses et sa vérité...

29 juillet 1999

*La mort ne surprend point le sage :*

*Il est toujours prêt à partir,*

*S’étant su lui-même avertir*

*Du temps où l’on se doit résoudre à ce passage.*

*Ce temps, hélas ! embrasse tous les temps :*

*Qu’on le partage en jours, en heures, en moments,*

*Il n’en est point qu’il ne comprenne*

*Dans le fatal tribut ; tous sont de son domaine ;*

*Et le premier instant où les enfants des rois*

*Ouvrent les yeux à la lumière*

*Est celui qui vient quelquefois*

*Fermer pour toujours leur paupière.*

*Défendez-vous par la grandeur ;*

*Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse ;*

*La mort ravit tout sans pudeur :*

*Un jour le monde entier accroîtra sa richesse.*

*Il n’est rien de moins ignoré ;*

*Et, puisqu’il faut que je le die,*

*Rien où l’on soit moins préparé.*

Jean de Lafontaine

« La Mort et le Mourant »

[25]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

III

L’Histoire, un « science »,  
un « art »… ou une « fiction » ?

[Retour à la table des matières](#tdm)

L’histoire, une *« science »,* un *« art »*, ou une *« fiction qui peut être prouvée »* ? il semble que le balancier —qui a toujours un retour ne l’oublions pas— oscille allègrement vers le deuxième attribut depuis quelque temps. Hier une *« science »* empêtrée dans ses grilles d’analyses positivistes forgées à l’enseigne des universités qui y trouvaient là une façon de décréter les bons historiens des mauvais et de cléricaliser le message dont elles se sont faites les cathédrales, aujourd’hui un *« art »* qui rappelle le rôle interprétatif et la faculté créatrice des requinqueurs de pendules, et bientôt une *« fiction »*, est-il possible de donner une mesure à ce mouvement perpétuel sans en altérer le pivot et le devoir de précision auquel il est soumis et tenu ? Est-il si important que l’histoire relève de l’un ou de l’autre ?

*« Nous ne savons pas ce qu’est vraiment l’histoire des hommes »*, soutient ainsi avec beaucoup d’assurance et d’élégance, l’historien américain de réputation internationale, Carlo Ginzburg, auteur chouchouté par la grande presse élitiste et américanophile qui vient de [26] publier en français, chez Flammarion (1999), *« Batailles nocturnes »*. Ce *« savoir obscur »*, plaide-t-il avec beaucoup de justesse, *« n’a pas encore trouvé son Newton. L’histoire n’est pas une science, pas seulement parce qu’elle garde un aspect artisanal, comme le disait Marc Bloch, mais aussi parce que nous savons finalement peu de chose sur les relations entre l’individu et la société. »* Voilà, en gros, l’état d’âme qui se dégage de cette approche singulière et séduisante confortée par des citations particulièrement bien choisies de Rabelais, Marx, Lévi-Strauss, Bloch, Febvre et quelques autres, citations « genre » : *« À défaut de répéter on peut comparer. [...] Toute affirmation historique relève de la probabilité. »* [[1]](#footnote-1)

Le message et la croyance de Ginzburg, que *Le Monde des Débats* nous présente comme un nouveau penseur incontournable (sic), sont stimulants et ouvrent à la réflexion, mais cela n’en reste pas moins qu’une appréciation intime et modestement personnelle. *« L’histoire n’est pas une science soutient-il »* : voilà une perception qui mérite nuances et pétrissage. Car l’historien, bien qu’il soit un interprète sensible et visionnaire du passé lancé dans son futur, reste strictement soumis à une réflexion liée à l’étude des indices superposés aux états d’âme des sociétés trépassées, à la connaissance et à la comparaison de ces phénomènes dont la perception évolue avec les époques. Certes, l’histoire n’est pas une science [27] au sens arithmétique du terme, mais elle n’en est pas moins le fruit d’une démarche articulée, d’une logique, sinon vérifiable du moins éprouvable, fondée sur le questionnement, l’observation, la déduction, ce qui est l’antichambre de la science proprement dite.

*« Fiction qui peut être prouvée »* l’histoire ? L’idée stimule tout autant, mais encore faut-il déterminer si la fiction est une... science (car la « science-fiction » n’est pas bien loin derrière un tel concept !) ; et si la fiction a les attributs de la science, il nous faudra bien admettre en toute logique que l’histoire ne peut en être tout à fait étrangère !

Autre point de divergence qu’il me plaît de souligner pour le plaisir de la discussion : pour Ginzburg, l’histoire sert à *démontrer*, alors que pour moi elle est plutôt un simple exercice de compréhension, de vérification jamais complétée, toujours à reprendre. Utiliser l’histoire pour *« prouver »* comme dans un procès (l’historicité sans nuances de la Shoa par exemple), implique un préjugé et une idée préconçue au départ, implique que l’historien se fait procureur d’une hypothèse, implique un verdict final et sans appel ; ce qui, à mon avis, fausse la démarche puisque par définition la pensée individuelle est subjective. L’historien —comme tout cueilleur de poussière d’éternité— doit être prêt, en tout temps, à reconnaître que l’idée qu’il entretenait au départ d’une quête s’est finalement avérée erronée, à nuancer après le procès qu’il lui a intenté, après qu’il eut lui-même cheminé dans sa sagesse. Là est toute la différence : plonger dans un passé, concentré ou élargi cela n’a guère d’importance, le défi consiste à essayer d’extraire d’un regard inassouvi jeté sur [28] un vécu d’homme (s) une certitude universelle. Voilà le champ de bataille de l’Histoire. Voilà le combat que doivent mener ceux et celles qui consacrent leur vie à la compréhension de l’humanité. L’objectif est éloigné, particulièrement éloigné, les chemins qui y mènent sont aussi nombreux et contradictoires qu’il y a d’humains, mais il n’y a que par la question qu’on peut espérer établir des ponts avec l’Absolu. Et le style qu’on adopte —modèle scientifique, écriture inspirée, ou anticipation du passé— n’est qu’une manière, qu’un véhicule pour y arriver.

Du reste, la seule façon de tendre vers une vision universelle de l’histoire, c’est d’accepter que les autres l’abordent à leur manière, faible ou forte, et nous dessinent les ombres qu’ils croient voir bouger à travers le prisme déformant de leur individualité. Le danger est grand, encore une fois, de voir la plume-témoin coincée dans la main rigide d’une école de pensée qui dresse plus de cloisons à travers le chemin de la mémoire qu’elle en abat. Le jour où nous nous serons entendus définitivement sur une forme immuable que nous envoie le reflet du passé, l’histoire sera morte à côté de ses deux soeurs, la pensée et la vérité. Car la compréhension de la marche de l’humanité relève à la fois d’une logique —ce qui réfère à la science— et de la perception individuelle qui la projette vers l’avant —ce qui est l’art. Pour la fiction, quoique l’idée soulevée est nouvelle et par définition invitante, le défi est de s’en écarter le plus possible...

23 mai 2001

[29]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

IV

Libérer l’Esprit  
pour libérer l’Histoire

*« Ne quid falsi dicere audeat,*

*ne quid veri non audeat »*

*Que l’historien n’ose dire une fausseté,*

*ni cacher une vérité.*

Cicéron

[Retour à la table des matières](#tdm)

L’historien, ce messager du temps qui, par sa connaissance du passé, sa réflexion et son vécu, offre un regard intime et personnel sur l’avenir collectif. Dans son deuxième chapitre de *L’avenir de la mémoire*, Fernand Dumont établit d’ailleurs avec beaucoup de lucidité la distinction qu’il fait entre la « science historique » (si l’histoire est une science) et la « tradition » : *« La science historique que nous connaissons,* écrit-il avec une puissance qui pourrait faire rougir d’envie le plus éclairé des historiens, *n’est pas le prolongement de la tradition ; elle est son renversement. La tradition renvoie au passé ; elle ne le raconte pas. L’homme des sociétés traditionnelles ne parvient à remonter dans le passé qu’au-delà de quelques générations. La science, au contraire, se mettant en quête des événements grâce aux documents et aux traces de toute espèce, prolonge la mémoire vive par la mémoire de papier. »*

[30]

*Tradition* et *histoire*, deux manières complémentaires de référer au passé et de le faire intervenir dans le présent. À l’appui de cette vision *dumontienne*, je dirai que la première relève plus particulièrement du réflexe, de la nécessité du geste, de l’inconscient collectif ; qu’elle tient de l’apprentissage usuel qui assiste l’homme dans sa lutte pour la survie et se perpétue dans les traits de caractère d’une société traditionnelle évoluant dans un environnement naturel et humain spécifique. Alors que la seconde est une démarche plus complexe qui relève davantage de l’intellect, de l’effort de compréhension, du conscient collectif ; qu’elle est une récupération scientifique des traces du passé et tient du questionnement existentiel qui permet à l’esprit d’aller au-delà du geste, de le graver dans les traits de caractère d’une civilisation. Par l’écrit, l’*histoire* permet donc de prolonger la *tradition* au-delà de son besoin ponctuel afin de la sauver de l’oubli, afin de la faire parler pour établir la continuité du temps dans lequel se meuvent les humains, afin de donner un sens à la guerre perpétuelle que livre le présent au passé et tracer les lignes de force où se confondent, dans l’imaginaire et la méditation, le rêve et la spiritualité.

Écrire l’histoire avec l’impérieux souci d’asseoir sa propre réflexion, d’éprouver les préjugés tenaces, de comprendre les lignes conductrices et les temps forts, de transmettre des connaissances et des perceptions pour les soumettre à la réflexion de l’autre, et non pas s’adonner à cet exercice de façon intéressée, pour dire, convaincre, valoriser, adapter, idéaliser. Une nomenclature imposée au passé, souligne le médiéviste Bloch avec beaucoup d’à-propos, aboutira toujours à déformer l’histoire, et dans [31] cette avenue insoutenable la seule attitude raisonnable à adopter restera toujours celle de l’éliminer : *« Le passé est, par définition, un donné que rien ne modifiera plus. Mais la connaissance du passé est une chose en progrès, qui sans cesse se transforme et se perfectionne. »*

Servir au lieu d’asservir, voilà la mission souveraine de l’histoire, une démarche strictement personnelle qui élimine tout intérêt autre que celui de la connaissance, donc de la libération d’un état d’esprit qui appartient aux préoccupations et aux préjugés de son temps. De même que le présent ne se révèle qu’à la lumière du passé peut-on dire, le passé ne saurait soulever son voile opaque sans une bonne compréhension du présent. Et c’est ici, dans cette lutte qui confronte l’être à ses intérêts, que s’opposent, de fait, la réalité historique (l’histoire objective) et la connaissance historique (l’histoire subjective). L’étude de l’histoire, fait justement ressortir Marou dans son traité de philosophie historique, *« est la relation, la conjonction établie, par l’initiative de l’historien, entre deux plans d’humanité, le passé vécu par les hommes d’autrefois, le présent où se développe l’effort de récupération de ce passé au profit de l’homme, et des hommes d’après ».* Toujours, donc, cette inaltérable continuité de la fuite du temps qui permet à l’homme, et à lui seul, de se définir une conscience sur le tracé ininterrompu où se confrontent, dans un combat perpétuel et toujours inassouvi, la tradition, la coutume, la culture, la mémoire et l’histoire (ce qui a été), la lutte pour la survie sur la base des connaissances acquises (ce qui est), et l’anticipation par le rêve, l’utopie, la spiritualité (ce qui sera).

14 mars 2001

[32]

[33]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

V

La contribution de Voltaire  
à l’ethnographie moderne

*« Plus les hommes seront éclairés,*

*plus ils seront libres. »*

Voltaire, *« Questions sur les miracles »*

[Retour à la table des matières](#tdm)

Les derniers moments de la guerre de Sept-Ans et la signature du Traité de Paris qui marquent la fin de l’épopée française en Amérique, constituent, à n’en pas douter, un tournant dans la vie culturelle française et dans celle du plus fabuleux génie littéraire de ce temps, François-Marie Arouet alias Voltaire, l’auteur vénéré de la *Henriade*. En plus d’être dramatiquement insolent, acteur grincheux, philosophe satirique et emmerdeur des souteneurs de l’« Infâme » et autres petits amis de Belzébuth portant soutane et calotte, le Virgile de Ferney trempe également sa plume dans l’encrier de l’histoire qu’il porte cependant —et un peu trop souvent ma foi— à une simplification confondante : *« L’histoire est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable qui est le récit des faits donnés pour faux »*, proclame-t-il *urbi et orbi* dans sa principale épître consacrée à cette science (*Dictionnaire philosophique*). Pour lui, que nul [34] ne s’y méprenne, les lettres du passé appartiennent au même art qu’à celui de la tragédie où on trouve une *« exposition »*, un *« nœud »* et un *« dénouement ».* C’est tout ! Une suite de « faits », de l’élégance dans le « style », de l’imagination dans le « récit ». Voilà pour la méthode ! Mais pour la question qui ouvre vers l’infini, vers un début d’explication, toujours à reprendre, faudra attendre Michelet, Bloch et les autres...

Et prétendre impitoyablement que *« toute certitude qui n’est pas démonstration mathématique n’est qu’une extrême probabilité [et qu’il] n’y a pas d’autre certitude historique »*, n’est guère plus susceptible de se mériter nos indulgences (plénières !). L’équation est pourtant fort simple : la vérité ne se vérifie qu’en fonction du passé, alors que l’avenir ne nous apparaît qu’en fonction du questionnement que la connaissance de la vérité permet. Si l’érudition de l’historien —son analyse des faits— n’est accompagnée d’un quelconque état de grâce, la démarche est sans valeur. L’histoire, faut-il le répéter, n’est pas la *« dissection d’un cadavre »*, comme le rebutait si vaillamment Michelet, et n’a rien d’un exercice comptable : elle dépend de l’état d’esprit du guide qui s’en empare pour habiller son questionnement et elle sollicite une souplesse intellectuelle qui est tout le contraire des prétentions voltairiennes. Écrire l’histoire appartient à l’éternel recommencement, relève de l’éveil existentiel. Elle est levée de rideau et non pas tombée ; *« une guerre illustre contre le temps »* disait le célèbre romancier milanais, Alessandro Manzoni —du temps contre le temps, oserions-nous ajouter en toute humilité...

[35]

Persécuté pour la lumière éclatante qu’il portait à son siècle et pour l’impitoyable croisade qu’il livrait aux dérives intellectuelles qui ont façonné la littérature de son époque (faut voir les bastonnades satiriques servies à Maupertuis), Voltaire l’était donc beaucoup moins pour l’éclairage qu’il sut porter aux siècles précédents : *« C’est bien dommage,* écrivit-il à Diderot le 26 juin 1758*, que dans tout ce qui regarde la métaphysique et même l’histoire, on ne puisse pas dire la vérité. Les articles qui devraient le plus éclairer les hommes sont précisément ceux dans lesquels on redouble l’erreur et l’ignorance du public. On est obligé de mentir, et encore est-on persécuté pour n’avoir pas menti assez. »* Mais cet aveu d’impuissance auquel il semble particulièrement bien s’accommoder, n’est là qu’une ombre bien pâle ternissant son flamboyant panache et nous lui pardonnons évidemment cette incartade dans le monde de l’édulcoré. Le combat qu’il a livré sabre au clair et à son corps défendant jusqu’à subir l’exil pour avoir osé soutenir la vérité dans ce qu’elle a de plus fondamentale, l’absout de ce péché véniel.

Bien que cet intarissable flacon de vitriol se soit appliqué, toute sa vie durant, à encenser de ses aubades les rois qu’il collectionnait et à asperger de son encre vinaigrée les servants de messe de la bêtise humaine ; bien qu’il se défendait farouchement d’être « historiographe pensionné » (aujourd’hui, on dit plus subtilement « subventionné ») ; et bien qu’il ait dû souffrir par deux fois l’humidité assommante de la répugnante Bastille où il a séjourné pour la hardiesse de ses écrits, il nous faut convenir que cette vision qui rabaisse l’histoire au rang de romance et qui autorise des largesses à l’interprétation de la vie des grands de ce monde, n’était porteur d’aucun [36] renouveau. Même pour ce siècle aux lumières aveuglantes qui se butaient toujours aux cachots de l’obscurantisme que Louis le quatorzième n’avait, en rien, su dissiper. Côté vérité, nul n’en doute, le bonhomme est le plus talentueux des bardes pour la chanter et le plus compétent des créateurs pour ridiculiser le faux dans une comédie burlesque, une épître ou une diatribe ; mais côté messager du passé, le voilà lui aussi prisonnier de son temps, de ses intérêts, de sa suffisance et des préjugés qui le singularisent.

Osons-le dire : le prolifique auteur envers qui nous prodiguons une admiration sans bornes, sentait mal la puissance de l’histoire et l’appui qu’il aurait pu en soutirer pour faire progresser la cause de la liberté. De fait, il ne voyait l’histoire qu’à travers la vie des rois et des grands fripons de ce monde qui avaient communément résolu de mettre les allumeurs de réverbères et les philosophes au pilori du régime. Nul ne pouvant revendiquer la perfection en ce bas monde, le « dieu » Voltaire... qui trouvait Dieu bien muet à son endroit et qui soutenait de toutes ses forces *« qu’il n’appartient qu’aux philosophes d’écrire l’histoire »* (sic), n’aurait certainement pas eu de difficulté à obtenir un fauteuil et un diplôme d’admirateur mutuel à la très éclectique et très poussiéreuse Société Royale du Canada (le sarcophage doré des « grands esprits » de ce pays), en écrivant le passé sur la base d’une ossature morale aussi fragile et en l’auscultant à travers un miroir si déformant. Témoin, ces deux dogues de la fable qui ne s’entendaient pas sur la nature de l’objet de leur convoitise :

[37]

*Témoin ces deux mâtins qui, dans l’éloignement,*

*Virent un Âne mort qui flottoit sur les ondes.*

*Le vent de plus en plus l’éloignoit de nos Chiens.*

*« Ami, dit l’un, tes yeux sont meilleurs que les miens :*

*Porte un peu tes regards sur ces plaines profondes ;*

*J’y crois voir quelque chose. Est-ce un boeuf, un cheval ?*

*—Eh ! qu’importe quel animal ?*

*Dit l’un de ces mâtins ; voilà toujours curée.*

*Le point est de l’avoir : car le trajet est grand ;*

*Et de plus, il nous faut nager contre le vent.*

Lafontaine, Livre huitième, Fable 25

Quoiqu’il en soit et bien qu’il faille recommander aux jeunes historiens de faire, en leur science, patte de velours, et d’être d’une prudente retenue avant de s’inspirer de ses... hagiographies « autorisées » et de soumettre leur esprit aux yeux que d’autres avant eux ont jeté sur le cadavre du passé, doit-on regretter pour autant qu’il ait sacrifié le premier devoir de l’historien —qui est de s’ouvrir à la vérité toute simple— à son incontrôlable besoin de plaire aux rois qui lui commandaient de farder leur mémoire et qui ne méritaient définitivement pas tout le bien qu’il s’appliquait à dire d’eux.

Voilà donc une corbeille de reproches qui nous permet de faire sortir les points d’ombre de l’épais tapis de fleurs semées sur *Le siècle de Louis XIV* par le lettré courtisan ou sur le règne de quelqu’autre empaleur couronné, et qui convient tout aussi bien à notre époque. Avec tout ce qu’on nous oblige de raconter aujourd’hui à travers des grilles d’analyse —lire contraintes de l’esprit— qui n’ont que le souci d’éblouir les sots et de les faire se reconnaître à travers [38] la prêtraille universitaire et leurs dévots ; avec tous ces hommes de science et académiciens qui refusent de débattre de leurs découvertes par pure lâcheté et pour se soustraire aux menaces qu’elles font peser sur leur avenir ; et avec tous ces historiens qui acceptent de retenir leur plume pour ne pas perdre leurs médailles d’élèves dociles et leurs appuis subventionnels, admettons que les temps n’ont guère changé.

De la cour de Louis XV, cette pelote piquée de dentelles qui, par sa souveraine médiocrité, nous a fait passer du jardin de lys à la haie de roses, à la cour de Lucien 1er, cet épouvantail piqué d’orgueil qui nous vaut aujourd’hui les pires moments d’obscurantisme de l’histoire du Québec, l’écart, à toute fin pratique, est imperceptible. Car aujourd’hui comme hier, recevoir un prix de mérite —de son vivant créateur, s’entend— c’est avoir su s’inscrire dans le sens du courant de la pensée dominante, c’est avoir su répondre, la plupart du temps et pour la plupart des chercheurs, aux préoccupations premières des gardiens de la vérité, c’est d’avoir accepté de diluer son encre pour ne pas entacher les ambitions des maîtres et de leurs supporters qui la paient, c’est de s’être fait défenseur du concept saugrenu que *« toute vérité n’est pas bonne à dire »* —et plus particulièrement lorsqu’elle mine la base de leur pouvoir. *« Quand on est admis dans un corps respectable,* disait notre impétueux philosophe (*« Les quand »*), *il faut dans sa harangue cacher sous le voile de la modestie, l’insolent orgueil qui est le partage des têtes chaudes et des talents médiocres. »* Et on me pardonnera d’ajouter pour conclure, qu’ils (les zélotes souteneurs de l’« Infâme ») tiennent leur science [39] de notre crédulité, leur dignité de notre simplicité, leur noblesse de notre soumission, leur autorité de nos peurs et de nos préjugés.

9 septembre 2000

[40]

[41]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

VI

Le refus de l’Histoire imposée  
et le droit à la résistance civile

*La vie est pour beaucoup dans le hasard.*

*On ne choisit pas son pays natal ni son père ;*

*on ne choisit que son âme, que la dimension*

*qu’on va donner toute sa vie durant à la liberté.*

*R.B.*

La loi de la guerre

[Retour à la table des matières](#tdm)

Dans toute société, le geste ultime de liberté, ou plutôt l’affirmation de la liberté se manifeste dès lors que le citoyen refuse de se soumettre à la convention sociale qui régit ses rapports avec le groupe, dès lors qu’il conteste l’autorité du souverain. Selon Hobbes (1588 † 1679), le citoyen peut, certes, moralement et légalement refuser, sans être condamné, de se soumettre à l’ordre souverain si le pacte d’association et de soumission a été rompu, si le souverain n’assure plus sa sécurité, s’il met sa vie en danger ou menace de la détruire, s’il est à son corps défendant. Mais encore faut-il qu’il en ait la force et le pouvoir !...

|  |
| --- |
| **Le sens que je donne à la résistance civile est le suivant**. De la désobéissance civile à la révolution, la contestation de l’ordre établi s’inscrit dans un processus qui progresse en cinq temps, cinq mouvements que voici : pour **1)**, la *désobéissance civile* conteste l’esprit des lois par des gestes [42] simples et elle s’opère quand un citoyen ou un groupe de citoyens refusent, dans les limites de la légalité, d’obéir pour manifester leur désapprobation envers l’autorité du système ; pour **2**), la *désobéissance civique* est toujours l’affaire d’un groupe qui conteste et tamponne à la fois l’esprit et la lettre de la loi, par des gestes simples et concrets mais non violents, des gestes qui ont pour souci premier d’imprimer une pression politique dans l’espoir de contraindre et d’influencer les agissements de l’autorité du système ; pour **3**), la *résistance civile* est carrément le geste de rébellion d’un groupe qui nie et combat, par des actions illégales pouvant aller jusqu’à la violence, l’autorité du système jugée carrément immorale, injuste et abusive. Le premier conteste donc, a priori, la moralité de l’autorité du système, le deuxième conteste la moralité et la légalité de ses agissements, et le troisième conteste sa moralité, sa légalité et sa légitimité. Au-delà de cette contestation réfléchie et organisée de façon plus ou moins efficace, l’escalade n’est plus qu’un brutal rapport de force, qu’un heurt chaotique qui s’exprime, pour **4**), dans la *révolte*, lorsqu’elle n’est qu’un heurt vitement réprimé ; et pour **5**), dans la *révolution*, lorsque le heurt a des suites conséquentes qui provoquent l’effondrement de l’autorité du système et son remplacement par un autre. La guerre civile relève d’une toute autre logique. |

[43]

Car dans la société humaine, deux droits coexistent en fonction du pacte d’association et peuvent entrer en conflit subitement si les circonstances s’y prêtent : *le droit civil*, qui soumet la liberté de l’individu aux besoins du groupe et qui prescrit l’obligation d’obéir en vertu d’une convention à laquelle il s’abandonne et souscrit en acceptant d’être un membre de la société (Platon défend d’ailleurs ce point de vue dans le *Criton* et le *Gorgias*) ; et *le droit naturel à vivre* (ce que Hobbes nomme et définit en tête de liste dans le *« droit de nature »*), qui soumet le premier droit et qui détermine la moralité et l’applicabilité des lois humaines puisqu’il y va de sa propre conservation et survie. Et cette obligation des sujets envers le souverain, soutient Hobbes, est valide le temps *« que dure la puissance grâce à laquelle il a la capacité de les protéger » :* voilà pourquoi *« les conventions,* *sans l’épée,* c’est-à-dire l’administration de la justice sans la capacité de l’imposer par la force et la violence devenues monopole d’État, *ne sont que des mots, et sont sans force aucune pour mettre qui que ce soit en sécurité »* ; voilà pourquoi *« le droit que, par nature, les humains ont de se protéger eux-mêmes, quand personne d’autre ne peut le faire, ne peut être abandonné par aucune autre convention »* ; voilà pourquoi *« la fin de l’obéissance est la protection, où qu’elle se trouve, dans sa propre épée ou dans celle d’un autre, et [que] la nature requiert l’obéissance et l’effort en vue de maintenir la protection ».* ([*Léviathan*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.hot.lev), XVII, XXI)

À cet effet, Hobbes écrit encore :

« Une convention par laquelle je renoncerais à recourir à la force pour me défendre contre la force est toujours nulle. Car personne ne peut transférer, ou se défaire de son droit de se préserver de la [44] mort, des blessures et de l’emprisonnement (éviter cela est le seul but pour lequel on abandonne un droit), et donc, la promesse de ne pas résister à la force ne transmet aucun droit dans aucune convention, et n’oblige à rien. [Car par nature], les humains choisissent le moindre mal, qui est le danger de mort qu’il y a à résister, plutôt que le plus grand, qui est la mort certaine et immédiate qu’il y a à ne pas résister. Et cela est accepté par tout le monde, parce que ceux qui conduisent les criminels à l’exécution ou en prison sont armés, indépendamment du fait que ces criminels ont consenti à la loi qui les condamne. » ([Léviathan](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.hot.lev), XIV)

La loi de la soumission

[Retour à la table des matières](#tdm)

Citant en exemple le cas de Socrate qui doit accepter sa condamnation à mort tout simplement parce qu’il a choisi et accepté librement de vivre dans la Cité, Platon (~428v † ~348) soutient, à l’opposé de Hobbes, qu’un citoyen doit aller jusqu’au bout de son « contrat » avec elle et qu’il lui incombe d’en assumer toutes les conséquences jusqu’à l’extrême limite ; c’est-à-dire jusqu’à devoir accepter son infortune et sa condamnation à mort, stoïquement et sans se rebeller :

« Nous, [les Lois d’Athènes], qui t’avons mis au monde, nourri, instruit, nous qui avons, toi [Socrate] et tous les autres citoyens, fait bénéficier de la bonne organisation que nous étions en mesure d’assurer, nous proclamons pourtant, qu’il est possible à tout Athénien qui le souhaite, après qu’il a été mis en possession de ses droits civiques et qu’il a fait l’expérience de la vie publique et prit connaissance de nous, les Lois, de quitter la cité, à supposer que nous ne lui plaisons pas, en emportant ce qui est à lui, et [45] aller là où il le souhaite. Aucune de nous, les Lois, n’y fait obstacle, aucune non plus n’interdit à qui de vous le souhaite de se rendre dans une colonie, si nous, les Lois et la cité, ne lui plaisons pas, ou même de partir pour s’établir à l’étranger, là où il le souhaite, en emportant ce qu’il possède. » (Platon, Criton, 50c-51e)

Bien qu’une telle logique de soumission totale, sans nuances et sans échappatoires morales possibles, soit contredite du fait que Socrate a supposément mérité sa condamnation capitale parce qu’il a justement contrevenu à la loi d’Athènes, il nous faut convenir tout autant, et en vertu du droit international qui coordonne actuellement celui des États modernes, qu’aujourd’hui un individu n’a plus la possibilité de choisir librement le lieu où il entend faire ou refaire sa vie. À cet égard, et en fonction de cette logique, il faut reconnaître de suite que la liberté de choisir le cadre de lois auxquelles on entend se soumettre et la somme des devoirs à assumer pour chaque individu, sont une avenue impossible et absolument illusoire ; puisque le lieu de naissance et la condition humaine sont strictement le fruit du hasard, puisque la prérogative de changer de pays ou d’aller se réfugier dans une quelconque « colonie » platonique pour éviter cette figure imposée n’appartient plus au domaine des possibilités, mais relève plutôt d’un privilège voire même d’une chimère.

La loi de l’Histoire

[Retour à la table des matières](#tdm)

À l’encontre de Hobbes, mais à l’instar de Platon, Kant (1724 † 1804) réfute tout droit à la résistance civile et ne [46] trouve aucune justification morale au refus d’obéir. Certes, plaide l’auteur de la *Métaphysique des moeurs* et de *Critique de la raison pure*, le peuple est souverain, mais il s’est lui-même constitué comme peuple par suite d’un consentement mutuel l’engageant à vivre l’expérience collective. Kant, qui a particulièrement bien observé le phénomène de la Révolution française, réfute la légitimité et la légalité juridique de la démarche révolutionnaire qui a mené à l’abolition de la monarchie.

Pour lui, le souverain a un pouvoir absolu sur le peuple et, conséquemment, la loi ne peut être mise en doute pour quelque prétexte que ce soit. Même si la Constitution ne remplit pas ses promesses, la révolution n’est pas une solution de droit pour la changer, et seule une réforme peut en corriger les vices, la rendre plus vertueuse, plus conforme aux besoins du temps. Bien que l’exécution de Louis XVI ne se justifie pas à ses yeux parce que le monarque avait abdiqué ses pouvoirs en faveur de l’Assemblée nationale —pour se sauver d’une impasse— et qu’il n’était conséquemment plus souverain par choix, les contre-révolutionnaires, les monarchistes, perdent du même coup toute légitimité dans leur action parce qu’ils s’opposent à un nouvel État de droit légalement constitué.

« Contre le souverain législateur de l’État, il n’y a donc aucune résistance du peuple qui soit conforme au droit, car c’est uniquement par soumission à sa volonté universellement législatrice qu’un état juridique est possible ; en ce sens, il n’y a pas de droit de sédition (seditio), encore moins de rébellion (rebellio), et moins que tout y a-t-il vis-à-vis de lui en tant qu’individu (monarque), sous prétexte qu’il abuserait de son pouvoir (tyrannis), [47] un droit de porter atteinte à sa personne et même à sa vie (monarchomachismus sub specie tyrannicidii). La moindre tentative à cet égard est une haute trahison, (proditio eminens), et celui qui est un traître de cette espèce, cherchant à tuer sa patrie (parricida), ne peut être puni de rien de moins que de la mort. » (Kant, Métaphysique des moeurs, Doctrine du droit, II, I)

La loi de la paix

[Retour à la table des matières](#tdm)

Pour Montesquieu (1689 † 1755) enfin, la quête de la paix qui justifie l’association humaine est à la base du pacte établi entre le peuple et le prince, mais elle n’est jamais un absolu. Vitement compromis par les passions qui engendrent la vie sociale, le passage de la société de nature à la société civile permet ainsi de placer la force générale entre les mains d’un seul (la monarchie ou la tyrannie) ou d’une délégation plus ou moins représentative (la démocratie ou l’aristocratie). Voilà pourquoi le peuple peut être justifié de rappeler au détenteur du pouvoir (le prince) ses devoirs envers lui. Penseur issu de la noblesse il importe de le préciser, il juge que Hobbes a erré en soutenant que le premier désir des hommes *« est de se subjuguer les uns aux autres »* (*De l’esprit des lois*, II, 3), et considère qu’il a été bien mal inspiré de croire et prétendre que, sur le plan de la logique pure, *« le peuple ne peut pas se plaindre du prince, ni lui demander aucun compte de ses actions »* parce qu’elles sont celles du peuple et que c’est lui qui a autorisé le prince, et parce que le prince sera toujours justifié moralement d’utiliser la force pour contrer la désobéissance (*Mes pensées*, 224, 601).

[48]

Selon Montesquieu, Hobbes a oublié son propre principe du Droit naturel, *« Pacta esse servanda »* ; ce qui veut dire que le prince a été autorisé par le peuple sous conditions, qu’ill’a établi sous une convention, et que le prince est conséquemment tenude représenter le peuple *« comme le peuple a voulu ou est censé avoir voulu qu’il le représentât. »* (*Mes pensées*, 224, 601). Pas de doute possible dans son esprit, *« il n’y a pas de bon sens de vouloir que l’autorité du prince soit sacrée, et que celle de la Loi ne le soit pas [...] Les Princes sont mortels ; la République est éternelle. Leur empire est passager ; l’obéissance [à] la République ne finit point. Il n’y a donc point de mal plus grand, et qui ait des suites si funestes, que la tolérance d’une tyrannie, qui la perpétue dans l’avenir »*. (*Mes pensées*, 1252, 603)

Bien qu’il lui rechigne à recommander l’utilisation du droit à la guerre civile sur le plan théorique et morale, l’auteur de [*De l’esprit des lois*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.moc.del8), un anglophile il faut le noter également, reconnaît du reste que tous les peuples n’ont pas la même culture et la même morale, que les devoirs et les droits définis dans le pacte social sont des conventions particulières à chaque peuple et que l’engagement du peuple envers le prince en dépend. Chez les Anglais plus spécifiquement, une organisation politique qu’il connaît et estime particulièrement bien, la pensée de Montesquieu est davantage tolérante : *« Si un prince,* écrit-il dans les *Lettres persanes*, *bien loin de faire vivre ses sujets heureux*, *veut les accabler et les détruire, le fondement de l’obéissance cesse : rien ne les lie, rien ne les attache à lui ; et ils rentrent dans leur liberté naturelle »*. *(Lettres persanes*, CIV)

[49]

« Le crime de lèse-majesté n’est autre chose, selon eux [les Anglais], que le crime que le plus faible commet contre le plus fort en lui désobéissant, de quelque manière qu’il lui désobéisse. Aussi le peuple d’Angleterre qui se trouva le plus fort contre un de leurs rois, déclara-t-il que c’était un crime de lèse-majesté à un prince de faire la guerre à ses sujets. Ils ont donc grande raison quand ils disent que le précepte de leur Alcoran qui ordonne de se soumettre aux puissances n’est pas bien difficile à suivre, puisqu’il leur est impossible de ne le pas observer ; d’autant que ce n’est pas au plus vertueux qu’on les oblige de se soumettre, mais à celui qui est le plus fort. »

« Les Anglais disent qu’un de leurs rois, ayant vaincu et fait prisonnier un prince qui lui disputait la couronne, voulut lui reprocher son infidélité et sa perfidie : « Il n’y a qu’un moment, dit le prince infortuné, qu’il vient d’être décidé lequel de nous deux est le traître. » »

« Un usurpateur déclare rebelles tous ceux qui n’ont point opprimé la Patrie comme lui, et, croyant qu’il n’y a pas de lois là où il ne voit point de juges, il fait révérer comme des arrêtes du Ciel les caprices du hasard et de la fortune. » ([Lettres persanes](http://athena.unige.ch/athena/montesquieu/montesquieu-lettres-persanes.html), CIV)

La loi de nécessité

[Retour à la table des matières](#tdm)

Justement, « liberté naturelle », « droit à la vie et à l’intégrité de sa personne », « droit constitutionnel », « désobéissance civile », « désobéissance civique » ou « résistance civile », lequel a réellement préséance sur l’autre lorsque l’une ou l’autre est appelée, par l’histoire et les événements, à heurter les *lois de nature* [[2]](#footnote-2) ? Pour *Hobbes*, la première loi de nature est donc *la guerre* qui est la liberté de refuser l’autorité d’un autre, la guerre qui autorise le [50] fondement de la souveraineté, la guerre qui détermine les vertus et les vices de l’établissement de la Loi, la guerre de chacun contre chacun. Pour *Platon*, *l’obéissance absolue*, la soumission totale envers la Loi de la Cité est devenue, par le fait de société, la première loi de nature de l’individu qui se prolonge dans l’humanité, un incontournable à sa survie ; et si ce cadre ne lui plaît pas il a toujours la liberté de partir, mais jamais celle de résister. Pour *Kant*, la morale doit déterminer le droit et le droit la politique ; parce que la finalité de l’homme est la paix, c’est la progression de l’humanité en tant qu’espèce, *l’Histoire*, qui devient cette loi de nature. Et pour *Montesquieu*, la première loi de nature est *la paix* qui doit trouver son accomplissement, idéalement, par la raison humaine... ce qui, pour l’heure et à mon avis, relève plus du projet transcendant de l’humanité, que d’un support à ses agissements et à sa condition.

Voilà pour les observations sur la nature des choses et pour la théorie des autres !

Qu’en est-il maintenant dans la réalité présente ? à l’aube du troisième millénaire, alors que l’humanité croule [51] sous le poids du nombre et que l’environnement naturel n’est plus en mesure d’assurer la vie, la sécurité, la paix et les besoins primaires de chaque individu et de chaque société, du moins dans la logique de l’utilisation et du partage que nous en faisons aujourd’hui ; alors que les *lois de nature* et les passions humaines n’ont pas été adaptées en fonction des contraintes environnementales nouvelles et de ses limites (les *lois naturelles* en action) ; alors que la loi de la sélection naturelle joue également pour les sociétés humaines ; et alors que la guerre entre les hommes semble, encore et toujours, l’ultime moyen d’assurer aux uns et /ou aux autres la sécurité, l’ultime moyen de satisfaire à leurs besoins primaires et secondaires, de définir le contrat social entre le peuple et son autorité constituée, entre les États librement constitués. Qu’en est-il aujourd’hui ?

Si la morale détermine le droit et si le droit détermine la politique, qu’est-ce qui détermine la morale ? si ce n’est la première loi de nature, que j’entends être *la nécessité* qui est un absolu incontournable pour tout être vivant, hommes, bêtes ou plantes ; si ce n’est la *nécessité* qui conditionne l’instinct de survie qui est le premier anneau de la chaîne des causes, même chez l’homme ; si ce n’est la *nécessité* qui devait appeler l’humanité à se donner comme mission souveraine et absolue celle de s’assurer qu’aucun de ses membres ne soit privé des biens essentiels à sa survie et à son bien-être, ne soit privé de son droit à la vie et à l’intégrité de sa personne, ne soit dépouillé de sa dignité et privé de la justice à laquelle il a droit, ce qui est essentiel pour assurer la paix ?...

[52]

L’état naturel de l’homme est la liberté, son instinct naturel est celui de la survie, et le moyen de sa quête est la société. Pour combler ses besoins naturels et ses passions primaires (sécurité, intégrité de sa personne, nourriture, paix et justice), celui-ci fait de l’association une loi de nature. Cette association est régie par des lois humaines qu’il administre en fonction d’une morale qui détermine les assises du contrat social et autorise à son tour le fondement de la souveraineté. Ce qui fait dire à Freud, qui a lui aussi exploré la question dans *L’avenir d’une illusion* (1971, 18), que : *« Quand une civilisation n’a pas dépassé le stade ou la satisfaction d’une partie de ses participants a pour condition l’oppression des autres, peut-être de la majorité, ce qui est le cas de toutes les civilisations actuelles, il est compréhensible qu’au coeur des opprimés grandisse une hostilité intense contre la civilisation rendue possible par leur labeur mais aux ressources de laquelle ils ont une trop faible part »*.

La loi du plus fort

[Retour à la table des matières](#tdm)

Le XXe siècle, qui vient de s’écrouler avec fracas dans le tumulte des guerres et des famines qui ont embrasé la planète, et le XXIe, qui débute avec la guerre que livre l’Occident aux États de l’Islam qualifiés de « voyous », sont là pour nous le rappeler avec éloquence : l’État moderne, à la faveur d’un malheureux repli de l’Histoire, s’est détourné de la mission et de la seule raison d’être de l’humanité qui est celle de la solidarité, de la paix et de la sécurité, et s’est arrogé le monopole de l’injustice et de la violence qu’il ajoute à la loi du plus fort. Et ce monopole, qui est en passe de devenir une loi de nature, remet même [53] en question la moralité et le droit inaliénable de la légitime défense d’un État contre un autre et du libre choix à l’autodétermination politique —à moins que l’agressé soit du club des forts !

En vertu de cette vision de l’esprit particulièrement déviant de la modernité qui légitimise la loi du plus fort, l’éthique et la moralité des peuples passent inéluctablement sous la férule des États qui dominent la planète et qui ont la force économique et militaire de la soumettre, ce qui est devenu, par l’Histoire, une loi de nature. Pour un, la résistance civile, par l’activisme politique ou l’action militaire, est devenue à toute fin pratique un crime de haute trahison contre l’État, même si ce dernier contrevient à sa propre Loi et ne respecte plus les termes du contrat social qui favorise le peuple, ce qui est la trahison de l’État envers le peuple —comme c’est le cas présentement avec les régions étiquetées « ressources » du Québec, qui ont été dépouillées de leur avenir par un État injuste et incompétent.

Pour deux, la démarche sécessionniste d’une collectivité qui se juge trahie par l’État, n’est plus possible parce que l’évolution des conventions internationales, favorisées par la loi du plus fort qui refuse systématiquement de négocier un protocole de sécession, rejette désormais toute déclaration d’indépendance unilatérale, et criminalise auprès d’une cour internationale, toujours maîtrisée par les plus forts, tout recours à la guerre civile désormais taxée de crime contre l’humanité. Pour trois, la résistance d’un État abusé aux diktats d’un État abuseur qui a la puissance militaire et économique [54] d’imposer sa loi et sa moralité, est désormais taxée de terrorisme international, ce qui autorise encore une fois le concert de ces puissances à lui faire la guerre et à le soumettre en prétextant sa propre sécurité nationale, en prétextant libérer le peuple qu’il attaque d’un ennemi intérieur illégitime. Et pour quatre, dans la pratique le citoyen n’a plus la capacité de contester —avec une chance de succès, s’entend— l’ordre politique et économique établi, sans voir sa sécurité menacée par l’État, sans courir le risque d’être violenté par l’État, de devenir ennemi de l’État, d’être déchu de sa citoyenneté et dépouillé de sa liberté voire même assassiné par cette institution suprême pourtant sensée le protéger sur la foi du contrat social.

En dépit des avancées de l’histoire, de la science, des arts et de la technologie dont la mission première est d’affermir l’humanité et l’amener à faire triompher la raison et l’âme humaine au détriment de la force, on se croirait tombé dans une fissure du temps, et ouïr à nouveau, dans ce vide spirituel, la voix de Brennus le Gaulois exiger son tribut en or aux Romains qu’il venait de soumettre par l’épée : *Vae victis !* Malheur aux vaincus !cette loi de nature autorisant tout, tant que la raison ne prévaudra pas définitivement sur la force, la brutalité et la vénalité triviale. En vertu de ceci et de cela, l’histoire raconte que six ans plus tard Brennus dut s’incliner à son tour devant l’épée du général romain Camillus ! C’est ce qui a permis à Rousseau d’écrire en son temps que : *« Le plus fort n’est jamais assez fort pour être toujours le maître s’il ne transforme sa force en droit et l’obéissance en devoir, [et que] force ne fait pas droit. »* (*Du contrat social*, I, III). Et c’est ce [55] qui me permet de dire encore aujourd’hui que *pax romana*, la paix par la force, ne dure toujours qu’un temps...

17 novembre 2001

[56]

[57]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

VII

La civilisation, un temps d’arrêt  
dans la longue marche de  
la caravane de l’histoire :   
le cas des Montagnais laurentiens...

Profil épistémologique  
du concept de civilisation

[Retour à la table des matières](#tdm)

Dans ses *Écrits sur l’histoire*, notre contemporain Fernand Braudel (1902 † 1985) [[3]](#footnote-3), un des maîtres de la pensée historique moderne, a tenu à notifier avec beaucoup de pertinence la distinction qu’il faut faire entre *la* civilisation qui met en cause l’humanité entière, et *les* civilisations qui marquent des portions d’humanité dans le temps et l’espace. Pour lui, le mot civilisation ne voyage jamais seul : *« il s’accompagne immanquablement du mot de culture... »* Et encore là, ajoute-t-il, il faut prendre le temps de noter la différence entre *la* culture, et *les* cultures ; *la* culture étant, prenons la définition de l’anthropologue anglais bien connu, [Bronislav Malinowski](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mab.the) (1884 † 1942), l’*« ensemble des formes acquises de comportement dans les* [58] *sociétés humaines »* (donc, une manière d’être), par opposition à la notion normative, hiérarchique, conflictuelle et subjective de *la* civilisation. *« Une civilisation peut mourir. La civilisation ne meurt pas »*, renchérit,d’un ton lapidaire qui laisse bien peu de place à la nuance, Lucien Febvre (1878 † 1956) [[4]](#footnote-4) dans son fabuleux [*Combat pour l’histoire*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/030092506).

À la mort de Louis XIV (†1715), le mot civilisation est toujours dans les limbes. En tout cas, le *« Nouveau dictionnaire françois de Pierre Richelet »*, un observatoire incontournable pour la langue française,en est dépouillé. Il y est bien question du mot *civilisé*, pour désigner la manière élégante et non barbare de se comporter à la table, à l’église, au palais et en société ; mais, pour le reste, il faudra aux étymologistes patienter encore une ou deux décades avant de s’en repaître. [[5]](#footnote-5)

Le mot apparaît officiellement dans les bouquins au début des années 1730, au coeur des Lumières, dans le langage du droit plus spécifiquement, pour désigner un acte de justice, un *« jugement qui rend civil un procès criminel »* [[6]](#footnote-6). Et c’est de l’encrier du français Jacques Turgot (1727 † 1781), baron de L’Aulne, que l’expression prend son sens moderne, en 1752, pour signifier le *« passage [de la barbarie]* [59] *à l’état civilisé »*. Homme politique, économiste et philosophe à ses heures, Turgot prépare alors un ouvrage sur l’histoire universelle ; un brouillon d’écriture qui, hélas pour lui le pauvre garçon, ne lui rendra pas grâce au Parnasse des écrivains puisqu’il ne verra jamais le jour sous sa plume. C’est, semble-t-il, l’économiste français Victor Mirabau (1715 † 1789), le père du célèbre tribun révolutionnaire, qui l’utilisera pour la première fois dans un texte imprimé en 1756, sous le titre de *« Traité de la population »*. [[7]](#footnote-7)

Clin d’œil nullement méchant décoché à l’endroit des réverbères qui ont éclairé ce grand siècle, prenons le temps de souligner que Voltaire, Rousseau et Montesquieu n’en font nullement usage. Quoique Voltaire, le plus licencieux des trois, effleure le sujet par mégarde et sans le nommer dans *« Le Mondain »*, un poème d’une rare vitalité, rédigé en 1736, qui a été fortement dénoncé par les bigots et les philosophes de son époque pour l’éloge satirique qu’il a fait du luxe, du lucre et de la luxure ; des produits de l’humanité qu’il trouvait infiniment moins méprisables qu’une vie austère employée dans l’intrigue et la dévotion, souillée par les ruses, l’hypocrisie, ou les manœuvres concussionnaires : *« Le superflu, chose très nécessaire, a réuni l’un et l’autre hémisphère »* —ce qui est justement la rencontre des civilisations, cette sorte de quête perpétuelle du paradis [60] perdu ; et ce qui revient à dire que la *nature* de l’homme est dans la civilisation et non dans les forêts vierges...

*« Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,*

*Que faisais-tu dans les jardins d’Éden ?*

*Travaillais-tu pour ce sot genre humain ?*

*Avouez-moi que vous aviez tous deux*

*Les ongles longs, un peu noirs et crasseux,*

*La chevelure un peu mal ordonnée,*

*Le teint bruni, la peau bise et tannée. »*

*[...]*

*« Et vous, jardin de ce premier bonhomme,*

*Jardin fameux par le diable et la pomme,*

*C’est bien en vain que par l’orgueil séduits,*

*Huet, Calmet, dans leur savante audace,*

*Du paradis ont recherché la place :*

*Le paradis terrestre est où je suis. »*

Pour les penseurs du milieu du XIXe siècle, tel François Guizot (1787 † 1874) [[8]](#footnote-8), historien français qui a participé à la naissance du mot et qui a contribué à affermir ses lettres de noblesse dans les dictionnaires d’époque [[9]](#footnote-9), la notion de civilisation réfère encore plus explicitement au concept de progrès social et intellectuel ; c’est-à-dire à *« l’action de civiliser »*, à *« l’état de ce qui est civilisé »*, *« rendre civil et sociable », « polir les moeurs »*. Plus pessimiste, l’Allemand [61] Oswald Spengler (1880 † 1936) [[10]](#footnote-10) se dit plutôt d’avis que chaque civilisation est l’aboutissement d’une culture : *« la culture se fige brusquement,* écrit-il, *elle meurt, son sang coule, ses forces se brisent : elle devient civilisation »* ; cette culture a donc, pour ce dernier, un fondement organique soumis aux lois du développement biologique qui passe de la croissance à la maturité, puis à la décadence (entendons la civilisation comme phase mécanique et artificielle d’une culture), et, finalement, à la mort.

Pour l’Anglais Arnold Toynbee par contre (1889 † 1975) [[11]](#footnote-11), la mort d’une civilisation est loin d’être un fait aussi inévitable que le suggère Spengler. Confondant allègrement le terme civilisation avec le mot de culture, et offrant ainsi une cible particulièrement attirante pour les anthropologues qui le lui reprochèrent, il se borna à confondre ses détracteurs en ratiocinant que *« la civilisation telle que nous la connaissons, est un mouvement, non pas une condition ; [qu’]elle est un voyage, non pas un port » ; « [et] qu’on ne peut pas décrire (son) but parce qu’il n’a jamais été atteint »*. L’idée, loin d’être dénudée de tout intérêt, a tout de même le mérite de contribuer à élever l’esprit au-dessus du corps, à libérer le concept des préjugés, des formes visibles et des apparences esthétiques plus trompeuses qu’autrement.

[62]

Nullement soucieux de dissiper les malentendus, Philip Bagby ajoute à la confusion des idées [[12]](#footnote-12), en tentant d’établir à son corps défendant des critères hiérarchiques qui autorisent les comparaisons, sans avoir réussi pour autant à établir une base objective : du sommet à la base de cette pyramide, se trouvent ainsi les *très grandes civilisations*, les civilisations secondaires ou *sous-civilisations*, et les *petites civilisations* qu’il réduit à l’état de cultures à peine plus relevées. Bagby, dans un livre publié en 1958, suggère même d’utiliser *civilisation* au cas où des villes sont en cause, et *culture* dans le cas des campagnes urbanisées ; une version particulièrement réductrice de ce qu’est *une* civilisation, puisqu’elle réfère beaucoup plus à l’enveloppe qu’à l’esprit qui l’agit. Ici, osons le dire, ce sont les formes physiques, les habits et les volumes qui triomphent à rebours de l’histoire et à contre-pied de l’esprit transcendant.

Un temps d’arrêt  
de la longue caravane de l’histoire

[Retour à la table des matières](#tdm)

Bien au fait de la multiplicité des écoles qui se confrontent par concepts et disciplines interposés dans l’éternel et fort étendu champ de batailles de l’histoire, Braudel tranche carrément en faveur d’une définition toute taillée d’avance, claire à souhait il est vrai, celle de son [63] collègue Marcel Mauss [[13]](#footnote-13), sociologue et ethnologue français (1873 † 1950), à qui il attribue d’ailleurs le mérite d’avoir réussi à dégager quatre critères qui ont la double qualité d’être aisément utilisables pour l’observation et d’être suffisamment dégagés de tout jugement de valeur. Ce sont : un, *« les aires culturelles »*, c’est-à-dire un territoire donné où il y a fréquence de certains traits communs, ce que les anthropologues nomment un logement ; deux, *« les emprunts »* culturels, qui voyagent, s’adaptent, se transfèrent ; trois *« les refus »*, qui réfèrent à la conscience, au caractère, à l’identité ; et quatre, *« les possibilités ouvertes par ce triple jeu »*. La définition particulièrement bien inspirée de Mauss, un jalon incontournable pour quiconque entreprend de construire une idée de ce qu’est *une* civilisation, vaut le détour et mérite l’hommage d’une citation :

« On peut donc proposer la définition suivante d’une civilisation : c’est un ensemble suffisamment grand de phénomènes de civilisation, suffisamment nombreux, eux-mêmes suffisamment importants tant par leur masse que par leur qualité ; c’est aussi un ensemble, assez vaste par le nombre, de sociétés qui les présentent ; autrement dit : un ensemble suffisamment grand et suffisamment caractéristique pour qu’il puisse signifier, évoquer à l’esprit une famille de sociétés. Famille que l’on a, par ailleurs, des raisons de fait de constituer : faits actuels et faits historiques, linguistiques, archéologiques et anthropologiques ; faits qui font [64] croire qu’elles ont été en contact prolongé ou qu’elles sont apparentées les unes avec les autres. Un ensemble de faits, un ensemble de caractères de ces faits correspondant à un ensemble de sociétés, en un mot une sorte de système hypersocial de systèmes sociaux, voilà ce qu’on peut appeler une civilisation. » [[14]](#footnote-14)

La logique d’un tel échafaudage, admirable en tout, s’impose effectivement d’elle-même sur les précédentes par son articulation aussi géniale qu’objective. Mais, en dépit de la nette supériorité de cette avancée conceptuelle, elle ne saurait combler pour autant l’idée intime que je me fais de la marche de l’humanité confrontée aux lois naturelles conditionnant l’aire d’occupation impliquée. À lire la multitude d’auteurs qui ont posé directement la question, on comprend rapidement, au reste, qu’il y a autant de définitions que d’approches, et qu’on entre, de prime abord, dans le domaine de la perception de l’histoire et des agents collectifs accouplés aux facteurs naturels qui la fabriquent. L’histoire n’ayant rien d’un absolu et les historiens n’ayant pas encore été en mesure d’y dégager une seule certitude éternelle, *la* civilisation apparaît alors comme un tout en devenir, un projet qui se confond dans la marche de l’humanité ; *a contrario* d’*une* civilisation qui se veut partie éphémère de ce tout, une finalité en soit.

Par définition, le phénomène de civilisation se veut un phénomène collectif *accompli*, dans le sens de mûr, de complet. Sur le plan étymologique, il réfère plus précisément à la *cité*, qui est le corps politique des citoyens ; [65] à la *citadelle*, une petite cité fortifiée ; aux *citoyens*, les membres d’une communauté politique organisée ; aux *civilités*, l’observation des convenances ; et au *civisme*, le dévouement du citoyen à l’État. Partant de ce paradigme qui ne contredit en rien le modèle de Mauss, voire même de Toynbee qui me rejoignent à maints égards, il suffit de se poser trois questions pour tâcher de comprendre ce que peut être... *une* civilisation, qui est ce temps d’arrêt d’une portion d’humanité dans la longue marche de la caravane de l’histoire : Qu’est-ce que l’homme ? Qu’est-ce que l’humanité ? Quels sont les critères et les formes d’expressions culturelles qui identifient une démarche collective particulière, coercitive et concurrentielle ?

Impossible, en effet, de comprendre objectivement ce qu’est *une* civilisation sans avoir compris le but de l’humanité ; et, partant de cette prémisse, impossible de comprendre ce qu’est l’humanité sans avoir compris ce qu’est l’homme. L’affaire étant encore en délibéré, tentons de contourner cette difficulté par une approche en deux temps deux mouvements : 1- l’homme en tant qu’âme de la cité ; 2- la cité en tant qu’âme de la civilisation.

L’homme, l’âme de la cité

[Retour à la table des matières](#tdm)

Mettons les choses en perspective : l’univers est régi par un ensemble de lois, des lois dites naturelles qui soumettent tous les êtres vivants et les obligent à négocier entre eux l’espace et les conditions pour leur survie. Au sein de cet ordre universel incontournable, les humains, parce qu’ils sont dotés d’une raison et d’une conscience [66] qui leur permettent de transcender la matière, de définir le temps et de cerner l’espace, constituent un univers particulier qu’il convient de gérer d’une manière et selon des modes qui évoluent dans le temps et dans l’espace, mais qui ne peuvent se soustraire aux impondérables de la première, la mère des lois, la Nature. *Nature*, *Raison* et *Conscience* forment donc les assises de l’humanité qui est un corps commun, une association coercitive définie par un état d’esprit associé à une prise en charge de l’existence, une anticipation de la vie qui sert de base à la morale et aux lois humaines que cette dernière autorise et contraint à son tour dans des aires d’occupation mues par un esprit qui prend forme et s’exprime dans celui du groupe, la cité.

Cela étant, s’il est encore un projet féroce que celui de réussir à expliquer l’homme un jour, on comprend, en fonction du précédent préambule à tout le moins, que sa nature n’est pas étrangère à sa quête d’absolu ; qu’elle est dans son hérédité (l’inné) et son héritage (l’acquis, le culturel, l’éducation et tout ce qu’il est sensé recevoir de sa mort à sa naissance) ; et qu’elle est dans ses apprentissages, dans sa mémoire, dans ses facultés d’y référer en association à ses semblables pour battre le présent et le projeter dans l’avenir... ce qui, encore une fois, est *la* civilisation, le produit le plus accompli —pour l’heure—, selon ce qu’on sait, de l’homme et de l’humanité...

Sachant que cet assemblage est à la fois beaucoup et trop peu pour comprendre parfaitement bien ce qu’est *une* civilisation ; sachant que l’homme est à la fois un, indivisible et solidaire, pour ne pas dire *« dissemblables mais* [67] *non solitaires »* comme le définit si éloquemment George Orwell dans son éclair de génie, *1984* ; et sachant qu’*une* culture est une manière d’être d’une portion de l’humanité qui s’exprime dans un cadre temporel plus ou moins élaboré ; on comprend que l’homme est intrinsèque à la société humaine et que la nature de l’un et l’autre se retrouve dans la mémoire, individuelle et collective, dans la morale et dans les conventions que les individus se donnent pour régir les rapports entre eux, le corps social et l’environnement naturel particulier qui évoluent dans ce qu’il convient d’appeler l’esprit de la cité. Et c’est le produit de cette symbiose, cet esprit, qui donne naissance à *une* civilisation, *un* module de *la* civilisation en devenir.

La cité, l’âme de la civilisation

[Retour à la table des matières](#tdm)

Pour Platon (~428 † ~348), comme pour la plupart des philosophes de l’Antiquité, la première loi de nature qui prolonge l’homme dans un noyau social organisé et soudé par la religion et la politique —la cité—, se trouve dans l’obéissance absolue envers la loi. Nature et raison sont ainsi, pour lui et pour la plupart des penseurs de son époque qui ont permis de dessiner les contours de l’âme de la cité, une prémisse incontournable. L’ordre qui règne dans la nature prend ainsi donc, pour un être capable de réflexion, conscience de lui-même ; de sorte que la connaissance de soi conduit le citoyen (qui ne peut être qu’un homme sage) à se reconnaître une filiation avec le principe ordonnateur, Dieu, législateur suprême. Dans la *République*, le philosophe Zénon (né vers ~490 ~485), [68] fondateur du stoïcisme, jette sur la cité un regard universel projeté dans l’avenir :

« Ne forçant par les armes que ceux qu’il [Alexandre le Conquérant] ne pouvait rallier par la persuasion, il rassembla en un tout les éléments épars du monde, mêla et recomposa dans une grande coupe d’amitié les vies, les caractères, les mariages et les moeurs, et voulut que tous regardassent la terre comme leur patrie, son camp comme leur citadelle et leur forteresse et les gens de bien comme leurs parents et les méchants seuls comme des étrangers. » [[15]](#footnote-15)

Pour Machiavel (1469 † 1527), cette loi de nature —humaine— qui se manifeste dans l’esprit de la cité, se trouve dans le pouvoir politique ; alors que Hobbes (1588 † 1679) la trouve dans celui de la guerre ; Spinoza (1632 † 1677), dans l’environnement naturel ; Bossuet (1627 † 1704), dans l’œuvre de la Providence ; Kant (1724 † 1804), dans la morale inconsciente qui s’affirme dans la cité et prépare à la paix ; et Montesquieu (1689 † 1755), dans l’esprit des lois où repose le fondement de la justice et de la paix. Et à fouiller dans le dictionnaire général des grands penseurs de l’humanité, on pourrait y ajouter du reste autant de raisons qu’il s’en trouve à vouloir percer le mystère de l’existence humaine. Locke (1632 † 1704), Marx (1818 † 1883), et combien d’autres, y ont vu aussi en effet, chacun à leur façon, un souffle initiateur qu’ils ne sauraient décrire [69] pleinement, mais qui agit néanmoins en fonction de l’âme et de la nature humaines.

Sans trop se soucier de ce que ses pairs ont pensé avant lui, Rousseau, ce phare de l’humanité, nous a appris pour sa part dans un style qui a fait sa marque de commerce et sa bonne renommée, que *« chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et [que] nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout »*. *« Les maisons font la ville, mais les citoyens font la cité »*. [[16]](#footnote-16) Esprit dominant, corps défendant, nature humaine transcendante, sens commun, il ressort de cette confusion de la pensée qu’*une* civilisation peut être aussi un temps d’arrêt, une réflexion pour comprendre l’homme dans son univers connu, vécu et pressenti. *« Le monde est un chantier, où travaille l’intelligence humaine,* écrivait un certain Père Delos, *et l’œuvre qui en ressort est la civilisation ».*

Qui dit mieux ?...

Les attributs temporels et culturels d’une civilisation :  
proposition d’une définition

[Retour à la table des matières](#tdm)

Les précédentes réflexions nous amènent à ce constat : *une* civilisation n’est pas que le substrat d’un esprit collectif idéalisé et spécifique au milieu naturel d’où elle émerge ; [70] elle est aussi le fruit d’un rapport de forces et d’un rapport d’échanges avec des collectivités endogène et exogène ; ce qui sous-tend une dynamique extensive à partir d’un noyau qui tend vers *la* civilisation, de sa naissance à sa mort. Par voie de conséquence, si *une* civilisation est mue par un esprit, elle développe aussi une anatomie qui témoigne de son histoire, de ses échanges, de ses refus et de son niveau d’accomplissement ; bref, elle a une forme originale. Mais l’importance de cette forme, sa spécificité, sa qualité intrinsèque, ce spectre, sont, par conséquent, moins en fonction de la mesure du périmètre géographique d’où elle émerge, que de la mesure des rapports qu’elle entretient avec l’environnement naturel ambiant et avec le monde extérieur.

Autrement dit : contrairement à ce que prétend futilement Bagby, il n’y a pas de très grandes, de moyennes et de petites civilisations réduites au niveau de culture ou de sous-culture ; il y a plutôt *une* civilisation en marche dans un espace —un logement— donné, c’est-à-dire des niveaux qui marquent son évolution avant son accomplissement final, sa mort dans une autre. Spectralement parlant, elle est donc, pour un, limitée ; pour deux, elle s’étend d’un noyau à sa périphérie qu’elle a tendance à vouloir avaler ; et, pour trois, elle est conséquemment mortelle. Et c’est ce paradigme qui nous autorise à lui trouver une forme caractéristique, voire unique, et qui nous permet de la définir en un modèle observable s’opérant en trois temps trois mouvements dont on trouve de petits points de concordance dans les approches de Spengler et Toynbee, et de plus grands dans celle de Mauss qui en est d’ailleurs redevable à [71] l’anthropologue allemand Adolphe Bastian (1825 † 1905), auteur d’un important ouvrage sur les civilisations d’Amérique précolombienne [[17]](#footnote-17) :

Une civilisation, œuvre collective exceptionnelle et magistrale, est le fruit d’un ensemble de phénomènes et d’épiphénomènes de civilisation [[18]](#footnote-18) qui dépasse celui d’une phratrie, d’une province, d’un État politique, d’un pays voire même d’une confédération de pays indépendants. Elle prend ses assises sur un territoire plus ou moins bien délimité où elle se manifeste dans une dynamique extensive. Et elle se définit une personnalité en fonction de la nature humaine et de l’environnement naturel d’où elle émerge ; en fonction de sa propre histoire et des épiphénomènes de civilisation qu’elle a absorbés en son sein ; en fonction des rapports de force présents qu’elle entretient avec son univers connu ; et en fonction des [72] échanges et des emprunts qu’elle entretient ou qu’elle a entretenu avec le monde extérieur.

Un épiphénomène de civilisation :  
l’exemple des Montagnais des contacts

[Retour à la table des matières](#tdm)

En fonction de ce que dégage cette approche épistémologique, historique, anthropologique et philosophique éprouvée et éprouvable, on conviendra sans trop de difficulté, que de ce regroupement d’épiphénomènes et de phénomènes formant *une* civilisation, les humains n’en *« mouroient pas tous, mais tous [en] étoient frappés »* (dixit Lafontaine, dans *Les animaux malades de la peste*)... De cette démarche qui se veut libérée au possible de la chaîne des préjugés, il ressort donc —objectivement— qu’*une* civilisation se construit à partir de trois ingrédients aussi élémentaires qu’indissociables : 1- une *idée* du monde, partie inconsciente partie sciemment entretenue et développée, originale, commune et étendue au-delà du noyau qui la supporte et véhicule, *idée commune* accouplée à une manière commune de se situer dans le temps (histoire, philosophie, etc.), de s’accomplir dans le connu (connaissances acquises) et dans l’inconnu (quête spirituelle et métaphysique) ; 2- un *territoire* à partir duquel cet esprit initiateur entend essaimer ; 3- et une *forme* expansive qui se manifeste et s’épanouit dans les techniques de survie jouxtées à un certain art de vivre, dans les technologies, dans l’architecture et dans l’expression culturelle et artistique sous toutes ses formes.

[73]

*Idée*, *Territoire*, et *Forme* : cet échafaudage finalement assemblé, le cas d’espèce que je prendrai pour éprouver cette hypothèse est donc le suivant :

Voici un peuple des plus singuliers vivant dans un état jugé « primitif » (sic) par les Européens de l’époque, les Montagnais de l’Est de l’Amérique du Nord, avant l’hécatombe virale du XVIIe siècle, qui a littéralement provoqué l’effondrement de cette société humaine en moins d’un siècle. Chiffrée sommairement à quelque trois ou quatre mille individus à son apogée, vers 1600 [[19]](#footnote-19), cette collectivité « primitive », évolue alors dans un immense territoire délimité, au sud, par le fleuve Saint-Laurent, au nord, par la tête du bassin versant qui accote le territoire des Naskapis, à l’est par la côte du Labrador, pays des esquimaux, et à l’ouest par la rivière Saint-Maurice, pays des Attikamewks (le coeur du Québec actuel). En tout, une forêt difficile d’accès d’environ 200 000 km2, un territoire qui ne s’embarrasse pas de se fondre dans celui du voisin, au gré des disettes, des cycles de reproduction plus ou moins prolongés de la faune, de la morsure plus ou moins éprouvante de certains hivers, du déplacement des migrations de caribous et de la recrudescence des guerres intertribales qui en résulte parfois.

Ces petits peuples nomades, totalement ignorants des autres mondes qui ont commencé à les visiter et à les infecter sur les plans militaire, spirituel, culturel, [74] économique, technique, commercial, et... viral, vivent donc de chasse, de pêche, de cueillette et de fouissage, disposent d’un mobilier particulièrement pauvre, échangent biens, fortunes et cultures avec les peuples limitrophes, s’habillent de peaux de bêtes et vivent dans des abris des plus précaires, faits de branchages, de peaux d’animaux ou d’écorce. Côté technologique, exception faite du cuivre natif qui arrive au compte-gouttes des Grands Lacs, ces gens sont encore à l’âge de pierre, pour mieux dire vivent un peu comme leurs semblables du Néolithique qui ont entrepris de coloniser l’Europe, 8000 ans auparavant.

La question est maintenant de savoir : Avec un tel calendrier, une telle industrie lithique et une telle organisation sociale, sommes-nous en présence d’une simple alliance de peuples primitifs évoluant aux confins des lignes de contacts des anciennes cultures mésoaméricaines [[20]](#footnote-20) (au sud) et thuléennes [[21]](#footnote-21) (au nord), d’un épiphénomène ethno-culturel, ou de rien du tout ? Ou sommes-nous en présence d’*une* civilisation dans le sens que nous lui donnons dans cette approche ?

[75]

Certes, la culture apparente qui se dégage de la société montagnaise des contacts telle que nous la connaissons aujourd’hui, est des plus archaïques. Nul n’en doute ! Mais ces peuples nourrissent néanmoins une certaine *idée de la cité*, [[22]](#footnote-22) qui se manifeste dans leurs lieux de foire et dans leurs citadelles des bois marquant les jalons de leur « empire » ; ils occupent, dominent et essaiment sur un *territoire* où ils ont développé des techniques de survie fort efficaces et parfois même fort ingénieuses, témoins d’une étonnante adaptabilité dans ce milieu naturel si rude ; ils entretiennent des rapports d’échanges plus ou moins fructueux, plus ou moins belliqueux avec les peuples contigus, voire même entre eux ; et leur aire d’accomplissement, bien que de pauvre apparence et d’architecture des plus éphémères, n’en est pas moins une réponse adaptée aux contraintes du milieu naturel où ils évoluent, et donne une forme originale au paysage.

C’est donc là, par définition, une communauté tribale typique du nord-est de l’Amérique du Nord, la communauté montagnaise, une confédération de tribus nomades qu’il convient de classer dans le groupe des épiphénomènes [76] d’*une* civilisation, la *civilisation amérindienne* qui fleurit dans un grand jardin de glace, de forêts, de déserts et de montagnes s’étalant à tout vent de la Terre de Baffin à la Terre de Feu. D’autres chercheurs plus ou moins érudits, à partir du prisme de leur propre personnalité, de leurs limites ou de leur habileté, y verront, peut-être, une mouvance de civilisation diamétralement opposée, un assemblage humain totalement différent. Pourquoi pas ? C’est là, la règle du jeu de la quête de la vérité, principal objet de la science qui ne demande qu’à être éprouvée. Ceci ne contredisant pas nécessairement cela, le seul consensus qui m’apparaît souhaitable dans cet esprit, est celui d’un désir souverain de comprendre, d’élargir notre compréhension des choses, du monde et de la nature humaine, d’éteindre les préjugés.

Oui ! le passé est sujet d’interprétation ; ce qui le met à la disposition de l’intelligence, du génie et de l’art. Mais il n’en demeure pas moins irréductible ! Un pays ne peut exister sans son histoire ; et si elle est faussée, soit intentionnellement, soit par médiocrité, lâcheté ou paresse, il n’y règne aucune vraie valeur émancipatrice. Le pays régresse ! Pour tout régime, quel qu’il soit, la sagesse n’est pas de le déformer pour assouvir les passions de quelques individus et de le récuser comme s’il s’agissait d’un désert où rien ne peut pousser contre leurs intérêts, contre leur mégalomanie ou contre leurs ambitions politiques ; mais bien d’y voir un tremplin pour de nouveaux progrès, tout en préservant ce qu’il comportait de valeurs réelles. Voir son hypothèse soumise à rude épreuve puis déclassée au terme d’un questionnement serré, et remplacée par une [77] autre, bien démontrée, plus pertinente, plus éclairante, est loin d’être une disgrâce pour un chercheur de vérité. C’est là, la récompense ultime pour sa contribution à l’avancée de l’humanité. Tenir à avoir raison à tout prix, c’est déjà avoir tort...

\* \* \*

Ce faisant, le lecteur plus ou moins sympathique à l’énoncé de mon hypothèse, devra me pardonner —encore une fois !— de prendre prétexte de cet effort de réflexion aussi sincère qu’il se peut, pour conclure par cette merveilleuse pensée, pertinente à souhait, de l’auteur Francis Jennings, doyen des historiens américains dont on vient de publier, aux Éditions du Rocher, la traduction française de son généreux testament d’homme de vérité, sous le titre *« Les fondateurs de l’Amérique »* (titre original *« The founders on America »*). Le constat —peu reluisant !— qu’il dresse de l’état de la recherche —panaméricaine— sur l’histoire des premiers migrants qui ont entrepris de coloniser ce continent en des temps qui sont loin de faire consensus, est aussi brutal qu’essentiel. Qu’il plaise à ceux et celles qui se sentent visés par cette condamnation par contumace, de s’accorder un moment de courage et de lucidité pour s’en libérer et se remettre en route :

*« L’histoire des Amérindiens, sous tous ses aspects, est actuellement un immense champ de bataille où des érudits de toutes tendances s’affrontent férocement à grands coups d’interprétations qui sont quelquefois totalement incompatibles. Il n’existe aucune possibilité de s’élever au-dessus de ces combats, et je suis persuadé qu’aucun auteur ne peut escompter être toujours du côté des gagnants. C’est la vie ! [... ] En histoire comme dans maints autres domaines, il me semble que l’objectivité exige deux conditions —la fidélité de l’auteur à l’égard de ses sources, et, tout aussi importante, son honnêteté vis-à-vis de ses lecteurs. L’erreur est naturelle et dans certaines limites pardonnable. Le mensonge ne l’est jamais. F.J. »*

7 décembre 2002

[78]

[79]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

VIII

L’Histoire au présent : un millénaire  
qui se termine dans le chaos  
et qui s’ouvre sur l’inconnu... [[23]](#footnote-23)\*

*« Cette destinée est mystérieuse pour nous car nous ne comprenons pas pourquoi les bisons sont tous massacrés, les chevaux sauvages domestiqués, les lieux secrets de la forêt lourds de l’odeur de tant d’hommes, et la vue des belles collines souillée par des fils de fer qui parlent. Où sont les fourrés profonds ? Disparus. Où est l’aigle ? Disparu. C’est la fin de la vie et le commencement de la survivance. »*

Déclaration du chef indien Seattle   
au président des États-Unis (1894)

[Retour à la table des matières](#tdm)

Le millénaire agonise, et avec lui s’éteint —osons l’espérer— l’une des pires périodes de l’histoire de l’humanité. Pour ceux et celles qui sont de nature optimiste et qui aiment le thé au jasmin et les fleurs de plastique [80] imprégnées de senteurs de lavande, ce cliché d’apocalypse est bien pessimiste, diront-ils, et donne une vision bien partielle de ce qu’auront été les temps forts de ce millénaire, de ce siècle et de cette décennie. Sans doute auraient-ils raison sur plus d’un point. Et j’imagine qu’à une plume le moindrement bien aiguisée, il serait assez aisé de démontrer qu’en dehors des guerres fratricides, des famines et des atrocités qui ont ponctué les temps forts de ce siècle, il y a eu aussi de grands moments et des périodes d’exaltation qui témoignent des possibilités inouïes de l’humanité. Mais *« que voulez-vous à ce moment-ici ! »* (dixit notre dyslexique de premier ministre canadien), c’est là l’impression profonde, voire même la détresse puissante qui m’étreint et m’ensevelit, au fur et à mesure que s’accentuent les bruits de bottes, que se multiplient les coups de canon, que s’intensifient les sifflements de missiles, et que se rapproche dangereusement l’écho ténébreux des râles et des gémissements d’une portion de plus en plus importante de l’humanité croupissante, au cours de ces dix dernières années.

Si on m’avait confié le bilan de la décennie 1960-1969, nul doute que j’aurais pris un réel plaisir à parler du recul de la poliomyélite et de la tuberculose dont les images d’horreurs avaient angoissé les parents et les enfants de ma génération. Il m’aurait plu également de disserter sur l’émancipation, jusqu’alors inconnue, de la classe moyenne en Occident et de la femme en Amérique du Nord, du repli de la pauvreté (surtout chez nous par contre), de l’alphabétisation des baby boomers, de la sortie de la pilule anticonceptionnelle et de la démocratisation de... l’automobile. J’aurais évidemment fait état du cadavre [81] encore chaud de Duplessis, de la Révolution tranquille au Québec (qui n’était pas si tranquille que cela !) qui dénoua les chaînes de notre asservissement séculaire envers l’Église. Et tout cela m’aurait finalement amené à parler de la nationalisation de l’hydroélectricité (1963), de la création du ministère de l’Éducation (1964), de l’Expo 67 et de l’ouverture que cet événement planétaire a provoquée chez nous. Mais trente ans, voire même quarante, se sont passés depuis ces événements enlevants et on ne m’en voudra certainement pas de rappeler que le contexte historique a subi une véritable mutation génétique depuis l’effondrement de l’empire soviétique (1989-1991) et avec l’imposition de la nouvelle modernité néolibérale qui s’ensuivit et qui embrase présentement la planète.

Dans ce bilan du siècle qui ferme le millénaire, on m’a donc confié la lourde tâche de parler de la décennie qui le clôture et d’en conclure sur la base du prisme de mes propres émotions (qui sont toujours brouillées d’un voile d’angoisse), de mon propre spectre ethnoculturel, de ma spiritualité intime et profonde (ici je ne badine plus) et de la vision particulièrement cloisonnée que j’entretiens de l’univers cosmique, de la trajectoire de l’humanité et de la suite qu’il faudra vraisemblablement donner à la mémoire universelle. Si je me laissais aller au jeu des confidences, j’oserais même dire que ce défi, qu’il me plaît de relever comme bien d’autres, est, sinon impossible, du moins d’une grande prétention ! Effectivement, ce travail est une bien lourde tâche pour un seul homme qui, à l’aube naissante de ses cinquante ans, n’a pas encore connu l’étreinte de la vieillesse ni de la maladie (je touche du bois !) qui ouvrent les yeux sur l’essentiel et qui patinent [82] la finesse du jugement, d’un homme qui n’a pas encore mis un pied sur le Vieux continent et qui, au reste, n’a vu du monde réel que l’Amérique du Nord, pédante, orgueilleuse, vulgaire, brutale, égoïste, visionnaire de ses insondables capacités et aveugle de ses devoirs sacrés...

Mais en dépit de tout ce qui obstrue ma propre vue et qui contraint l’élan de ma plume, j’accepte de jouer le jeu de la subjectivité ! Et compte tenu de la profusion des événements majeurs, tant planétaires que régionaux qui se sont produits au cours de cette fabuleuse décade, je suis conscient qu’il me faut être plus que sélectif et qu’il me faudra faire l’effort d’isoler les événements qui m’ont le plus interpellé au cours de cette décennie enlevante, sur les plans professionnel et humain —surtout humain.

Du point de vue planétaire, la décennie quatre-vingt-dix s’ouvre évidemment sur le fracas provoqué par l’effondrement des dictatures de gauche (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Républiques Baltes, Balkans), par la désintégration de l’URSS qui s’ensuivit comme s’il eut été d’une tourelle de château de cartes, par la montée du néolibéralisme planétaire et l’imposition d’un nouvel ordre mondial conforté par le culte du capital, de l’irrépressible modernité et de la pensée unique, par le réveil des vieux fantômes fascistes et par la résurgence de l’extrême droite.

[83]

La révolution roumaine  
et la mort du dictateur Ceausescu

[Retour à la table des matières](#tdm)

De ma vie, je n’oublierai jamais l’impression extrême qu’a provoquée en moi la chute du régime communiste en Roumanie et la fin particulièrement brutale du dictateur, Nicolae Ceausescu, et sa femme, la « divine Elena ». Le peuple de Bucarest, opprimé comme pas un depuis l’arrivée de cet obscur petit apparatchik mégalomane à la tête du pays (en 1965), osait enfin jeter bas les chaînes de son esclavage. Le mauvais génie (!) venait de sortir de la lampe... Et le vent de libération qui s’élevait ainsi dans la nuit froide de l’oppression communiste, allait dévaler à toute bride d’un bout à l’autre de l’Europe de l’Est et souffler de plus en plus fort jusqu’à la côte du Pacifique en longeant dangereusement les frontières de la Chine rouge. Le monde —qui se croyait « libre »— exultait, et les chantres du néolibéralisme jubilaient.

C’était le 21 décembre 1989. Jeudi midi, heure locale. La révolte pro-démocratique grondait depuis quelques jours et avait fait tout près de 4 000 morts (du côté du peuple évidemment) à Timisoara, en Transylvanie, où l’armée, la police régulière et la police secrète (la fameuse « Securitate ») avaient mitraillé sans pitié la foule de manifestants. Cette journée-là, place de la République, le vieux « conducator », le « guide suprême », était perché sur son balcon comme à l’accoutumée et faisait face à une foule de plus de cent mille citadins rameutés en catastrophe par les autorités politiques et policières pour acclamer, le fusil sur la tempe, le « génie des Carpathes » mis à mal par les émeutiers du dernier dimanche. Sa femme, la succube [84] des Carpathes —une jambe de fer dans un bas de nylon aurait sûrement dit Napoléon—, était à ses côtés, froide et hautaine.

Comme il l’avait fait si souvent depuis son accession au pouvoir, à l’image d’un automate vieillissant, le tyran déblatérait son évangile coutumier depuis une vingtaine de minutes et goupillonnait ses ouailles de ses grands sermons nationalistes et anti-impérialistes. Et puis soudain, l’impensable se produisit ! Dans la foule passive et écrasée sous la chape de plomb totalitaire, une voix tonitruante portant banderole sacrilège défia le silence et hurla : *« Assassins ! À bas Ceausescu ! Nous ne sommes pas des fascistes ».* On entendit ensuite un long murmure dans la foule ébahie, le ton monta, quelques centaines de badauds entonnèrent du côté des émeutiers et se mirent à vociférer soudainement leur rage à la face de la « lumière du Danube » qui dut arrêter sa grand-messe. Une indescriptible mêlée s’ensuivit entre les sbires du tyran et les fauteurs de troubles, des gens du peuple tombèrent encore une fois sous les rafales des forces de l’ordre, la violence fiévreuse exulta à nouveau et puis ce fut le raz-de-marée qui déferla vers le palais présidentiel.

À travers la marée humaine enragée et le tumulte, on vit même apparaître la version moderne du Gavroche des « Misérables », gamin en broussailles enveloppé du drapeau troué de la révolution et préfigurant l’empressement d’une jeunesse abusivement brimée, avide de liberté et de vie. La mèche était allumée !...

[85]

Cinq jours plus tard, le 26 décembre, la télévision roumaine montrait à la face du monde les corps ensanglantés du couple déchu, exécuté par balles la veille à l’issue d’un procès-bidon qui avait plutôt pris l’allure de lynchage légalisé —qui s’explique dans le frisson animal et l’effervescence de la curée, mais qui ne saurait se justifier. L’année 1989 venait d’entrer avec force brutalité dans l’Histoire, comme le nouvel « An 1 » de la révolution en Europe, et la fragile Roumanie montrait ainsi la porte de sortie à la voisine Albanie et aux dictateurs assez téméraires pour s’accrocher à leurs trônes. L’empire russe vacillait dangereusement sur ses bases, les statues de Staline tremblaient de peur sur leurs socles de granite et, comme le voile du temple des temps bibliques, le rideau de fer commençait à se déchirer au coeur de Berlin. Par un curieux retour de l’Histoire, c’était l’année du « Bicentenaire » de la Révolution française qu’on finissait de célébrer. Le coeur de Marat s’était remis à pulser...

L’éclatement de l’Europe de l’Est  
et la résurgence du néolibéralisme

[Retour à la table des matières](#tdm)

Au cours des trois ou quatre années qui ont suivi l’effondrement du régime communiste en Roumanie, l’Europe de l’Est, en proie à d’incroyables convulsions, rompait donc définitivement ses chaînes avec son passé stalinien et perdait le contrôle de son histoire. Mais cet effondrement fracassant et l’implosion du socialisme qui s’ensuivit dans les anciens pays satellites de l’URSS, n’allaient pas faire que des morts à l’Est. Le reste de la planète ne perdait rien pour attendre !

[86]

En effet, le vacuum provoqué par la fin de la dictature communiste et le démantèlement idéologique de la droite traditionnelle (qui devait son existence et sa force au combat qu’elle menait, depuis 1917, à la doctrine communiste), allaient être comblés par la renaissance de la doctrine « néolibérale » dont la dynamique, freinée depuis l’aube du XXe siècle, renaissait subitement de ses cendres. Avant même que le cadavre communiste ne soit refroidi et avec une énergie décuplée, les chantres du capitalisme mondial s’élançaient à bride abattue à la conquête de la planète pour implanter le nouvel ordre mondial et soumettre les peuples de la Terre à la seule loi du marché. Partant de cette nouvelle donne, l’État-nation, espace politique par excellence et lieu privilégié de la solidarité collective qui avait été construite progressivement sur les ruines de l’Empire romain, perdait alors l’essentiel de ses prérogatives socio-économiques et sa souveraineté politique, devenant ainsi par ricochet le vassal complaisant de l’économie de marché et le feudataire de la sacro-sainte modernité. Les financiers sanctionnaient désormais les politiques des gouvernements. Et le monde était tout bonnement passé de Charybde à Scylla.

Pour la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean, les conséquences premières de cette révolution néolibérale planétaire et la rupture sournoise du contrat social qu’elle a provoquée au cours de l’actuelle décennie, sont sans bornes et sans commune mesure avec ce qu’elle a connu en 160 ans d’histoire. Si aucun correctif majeur n’est imprimé d’ici peu, soyons sûrs qu’elles portent en leur sein les graines d’un chaos qui sera peut-être encore plus [87] dévastateur que celui qui a frappé l’Est de plein fouet, entre 1989 et 1993.

Ces effets pervers symptomatiques se manifestent, d’abord, dans l’appauvrissement récurrent des régions-ressources au profit de la métropole, de la capitale et des multinationales, dans l’appauvrissement honteux des masses populaires, et dans l’étiolement du pouvoir d’achat de la classe moyenne qui avait été pourtant, jusque-là, la vraie grande richesse de cette région et la grande réussite de la Révolution tranquille ; ils se manifestent, ensuite, dans la dilapidation inconsidérée de nos ressources naturelles, dans la dégradation catastrophique de l’environnement naturel au profit d’agents extérieurs qui n’ont aucun souci du bien-être de cette région trahie par ses chefs, et dans la diminution de la qualité de vie pour la majorité de ceux et celles qui ont décidé de s’accrocher à cette banquise et de résister à des ennemis sans âme qui logent aux bourses de Londres, New York, Toronto et Montréal ; et ils se manifestent, enfin, dans la marginalisation d’une partie importante de la population et dans l’exode massif d’une jeunesse, trahie et gâchée, qui s’impatiente et qui s’amuse à limer patiemment le couperet de la guillotine pendue dangereusement au-dessus de nos têtes. Notre communauté est en train de se tiersmondiser dangereusement et, à moins d’un vibrant correctif imprimé par les nouveaux maîtres du monde et les quelque 250 salauds qui se réunissent une fois l’an dans leur village fortifié de Davos, il m’apparaît de plus en plus évident que le phénomène ne pourra être inversé dans le calme et la sérénité.

[88]

*« Je pense que nous visons une fausse conscience* —écrivait en 1996 l’économiste de réputation international, Michel Chossudovsky—*, car les économistes et la classe politique sont unis dans un consensus : celui du néolibéralisme. Ce consensus est, en fait, partagé par tous les partis politiques ; autant par les partis conservateurs que par les partis qui se réclament de la social-démocratie. Et ce consensus est un mensonge, une manipulation des réalités économiques et sociales. »*

L’été du déluge !

[Retour à la table des matières](#tdm)

Entre le 19 et le 21 juillet 1996, alors que les Hutus et les Tutsis du Rwanda se pourfendent le crâne à qui mieux mieux, qu’ils se dépècent l’âme à grands coups de machettes et que le coeur de l’Afrique noire est mis à feu et à sang pour des motifs bien futiles, le Saguenay–Lac-Saint-Jean est projeté subitement, et bien malgré lui, à la une de tous les journaux de la planète. Heurtée à son tour par une catastrophe environnementale sans précédent dans l’histoire du Canada, la région vit, en effet, les heures les plus sombres de sa courte histoire. De mémoire d’homme (et de femme !), jamais la nature ne s’était déchaînée ici avec une telle violence et une telle brutalité. Et même le terrible tremblement de terre du 5 février 1663 et l’épouvantable glissement de terrain du 4 mai 1971, qui avaient pourtant laissé des cicatrices indélébiles dans le secteur des Terres-Rompues et le coeur des Saguenéens, ne pouvaient donner la mesure de la catastrophe économique, écologique et humaine qui nous affligeait alors.

[89]

Le bilan des pertes, de ce qu’il convient désormais d’appeler le « Déluge du Saguenay », est absolument catastrophique. Au seul chapitre des biens matériels, ce cataclysme aura causé pour environ un milliard de dollars ($) de dommages. De la cinquantaine de municipalités affectées par les flots en furie, ce sont évidemment celles situées dans le bassin versant des rivières Saint-Jean et des réservoirs « Kénogami » et « Ha ! Ha ! » qui ont écopé. En tout et pour tout, environ 15 000 personnes furent évacuées en catastrophe, plus de 2 000 résidences endommagées, 426 maisons principales totalement détruites, 267 exploitations agricoles saccagées et des dizaines de commerces plus ou moins affectés. Sur le plan humain, on déplore dix pertes de vie, dont deux à La Baie.

En plus des infrastructures communautaires amochées (bris de réseaux d’aqueduc et d’égout, ruptures de routes, de ponts, de lignes de chemin de fer, etc.), le bilan des sévices occasionnés par le débordement des flots impétueux est absolument désastreux sur le plan environnemental : des milliers de tonnes de déchets industriels se sont retrouvés subitement dans le fjord (ceux de l’usine Cascades de Jonquière, notamment), les rivières au Sable, Chicoutimi, à Mars, Ha ! Ha ! et Saint-Jean ont été râpées et changées de lit et portent désormais en elles les stigmates éprouvants d’une dévastation sans précédent, la faune et la flore aquatiques ont subi des stress aux conséquences dramatiques que seul le temps pourra guérir.

À La Baie et à Chicoutimi plus spécifiquement, les quartiers historiques de Saint-Alexis et du Bassin, des [90] joyaux du patrimoine régional, ont été en partie détruits par le tumulte ; à Jonquière, deuxième ville en importance dans la région, le débordement de la rivière au Sable et du ruisseau Dechêne a créé pour plus de 40 millions $ de dégâts aux seuls biens et équipements municipaux ; dans le petit village bucolique et pastoral de Ferland-Boilleau, l’affouillement d’une digue négligée par son propriétaire et la vidange subite du réservoir Ha ! Ha !, ont broyé 15 kilomètres de la route régionale 381 et ont failli provoquer la désintégration de la communauté ; à L’Anse-Saint-Jean (1300 habitants à peine), la plus ancienne localité de la région, le débordement de la rivière St-Jean a complètement défiguré le plan d’urbanisme, détérioré la majorité du réseau routier local, endommagé ou détruit 102 maisons et provoqué pour 17 millions $ de dégâts.

Et ce n’est pas tout ! La catastrophe a heurté tout aussi profondément l’âme de la région et cette cicatrice n’est pas prête de disparaître. Pour préserver impérativement les intérêts du ministère de l’Environnement et de la Faune (le gestionnaire du réservoir Kénogami) et ceux des multinationales impliquées directement dans la tourmente (plus spécifiquement l’Abitibi-Consolidated), l’État québécois —lire Lucien Bouchard !— a commencé par proclamer l’étonnant dogme de l’« Act of God ». Protégé par cette ombrelle céleste, et de décret en décret, il a ensuite imposé ses diktats dégradants à la population affligée, s’est appliqué à brider la vérité et n’a pas hésité un seul instant à bafouer ses propres lois ! La table ainsi montée, un climat de terreur s’est alors déployé sur la colonie de chercheurs institutionnalisés et les groupes environnementaux qui, par crainte de perdre leurs subventions, ont lâchement refusé [91] de dévoiler le fruit de leurs découvertes et de débattre en public.

Sur le plan des valeurs fondamentales, les pertes encourues ont été là aussi très lourdes. Sous prétextes fallacieux d’assurer la sécurité publique et de protéger l’intérêt commun, le « Déluge du Saguenay » aura permis au gouvernement de Lucien Bouchard de créer de dangereux précédents qui nous rapprochent étrangement de l’État totalitaire. Au Québec, la démocratie n’aura jamais été aussi malmenée qu’en ces jours funestes. À la faveur du chaos et d’une répression policière indue, des libertés individuelles ont été foulées au pied, des droits fondamentaux ont été bafoués et des familles abusivement dépouillées de leurs titres de propriété. Et ce qui n’a pas arrangé les choses, la presse régionale (*Le Quotidien* et le *Progrès-Dimanche* notamment), principal mécanisme de défense mis en place par la démocratie pour protéger le peuple des abus du système, a tout simplement sombré dans la complaisance, la partialité et le sensationnalisme pour préserver le statu quo, protéger ses propres acquis et faire monter d’un cran ses cotes boursières.

La mort de Pol Pot, un autre signe des temps

[Retour à la table des matières](#tdm)

De la seconde moitié de la décennie quatre-vingt-dix, j’aurai surtout retenu, pardonnez-moi encore une fois, toute la démesure de l’humanité et la décadence spirituelle qui ont atteint aujourd’hui, espérons-le, leur [92] paroxysme ! Après les massacres en Afrique noire, les famines et le « Déluge du Saguenay », j’ai été plus particulièrement secoué par les carnages brutaux perpétrés coup sur coup en Algérie et au Chiapas (1997), par les désastres environnementaux qui défient, l’un après l’autre, la démesure et qui menacent la survie même de l’humanité, par le sort des femmes, des enfants et de l’esclavage qui subsiste et s’anime contre nature dans les pays du tiers-monde, par la prolifération du suicide, par la grande détresse qui affecte de plus en plus de personnes (de tous sexes et de tous âges), et par la violence qui s’exprime sous des formes de plus en plus variées et raffinées.

Au moment où j’écris ces lignes, l’Occident et l’OTAN —aussi bien dire les États-Unis !— bombardent sans arrêt la Yougoslavie depuis un mois et demi, au nom d’un principe faussé à la base (la démocratie), et le tyran serbe, Milosévic, finit d’expurger le Kosovo de sa communauté albanaise, menaçant ainsi d’enclencher la troisième guerre mondiale. Les images désolantes de ces centaines de milliers de déportés qui s’agglutinent aux frontières de leur patrie, celles de ces charniers démentiels et de ces milliers de cadavres déchiquetés qui jonchent les routes, et celles de cette Yougoslavie atrocement mutilée au nom du droit international (sic !) me donnent la nausée et me font craindre pour la suite du monde.

En terme de civilisation et au chapitre de l’histoire de l’humanité toute entière, ce siècle aura donc été, en ce qui me concerne, un échec total. Et tout ce que nous avons acquis en 5000 ou 6000 ans d’histoire, aura été foulé aux pieds au nom d’une modernité débridée, déshumanisée, avilie par le mensonge, le goût du pouvoir et la cupidité. [93] Aujourd’hui, les chantres du néolibéralisme forment la nouvelle armée de barbares qui déferlent sur la planète et je crois que nous sommes passés, en un demi-millénaire, de la Grande Noirceur du Moyen-Âge au Chaos du Nouvel-Âge.

Dans cette décennie charnière jonchée de macchabées, une faible lueur de luciole scintille dans cette interminable nuit de ténèbres : c’est celle de la fin de l’Apartheid en Afrique du Sud et l’accession de Nelson Mandela à la tête de ce grand pays, qui viennent donner effectivement un peu d’espoir à cette planète en proie à des convulsions meurtrières. L’exception qui confirme la règle, faut croire ! Voilà enfin un homme courageux, tolérant et sans reproche, un homme de devoir, un homme de savoir et de raison qui montre le chemin de la libération des peuples. Sans doute l’un des plus grands hommes de mon époque. Un coquelicot qui fleurit dans un désert de fer, de feu et de sang. Une goutte d’eau douce dans l’océan de notre déchéance, même si l’Afrique du Sud n’est pas encore sortie de la tourmente toujours alimentée par l’injustice, l’étroitesse d’esprit et la vénalité des hommes (et des femmes, évidemment !).

Mais hélas ! les modèles d’humanité de la trempe de Mandela ne sont pas foison en cette fin de millénaire. Sur le plan humain, la mort du tyran Pol Pot (le 15 avril 1998), sa déchéance spirituelle et son extrême solitude m’ont particulièrement bouleversé et me sont apparues tout à coup comme un signe des temps. Avec la fin brutale du couple Ceausescu et le « Déluge du Saguenay », c’est donc l’événement qui m’aura le plus interpelé au cours de cette [94] dernière décade : *« L’histoire enseigne que les dictateurs ne finissent jamais bien ! »*, disait laconiquement Augusto Pinochet, ex-dictateur du Chili, lors de son arrestation à Londres, en 1998. Et cela est fort bien ainsi, car ce siècle —et plus particulièrement cette dernière décennie où il semble que les leçons de l’histoire n’ont pas porté— est une tache de sang indélébile dans l’histoire de l’humanité ! Staline, Hitler, Mussolini, Franco, Bocassa, Mao, Ceausescu, Sadam Hussein, Pol Pot et bien d’autres, ce siècle qui s’éteint n’est décidément pas en reste avec celui de Caligula.

J’ignore pourquoi, mais les tyrans et les satrapes me fascinent, m’interpellent dans le tréfonds de mon âme, me font rencontrer Dieu qu’ils ont oublié pour des motifs qui m’échappent et dont je m’interroge. Comment ces êtres humains dotés d’une conscience et d’un puissant charisme, ont-ils pu ignorer l’ampleur des responsabilités qui leur ont été confiées de pair à leurs pouvoirs ? Cette question me hante constamment. On a beau dire et prétendre que ce tyran démoniaque a tué allègrement la moitié de son peuple (2 millions de Cambodgiens, estiment les plus pessimistes), il demeure que la scène pathétique de son incinération de fortune transfigurant la déchéance de notre monde, triste à faire pleurer les pierres, m’a profondément bouleversé. Cette journée-là, ne le dîtes à personne, j’ai prié pour lui...

Le vidéo amateur de ses obsèques fut présenté par TNN au téléjournal du 18 avril suivant sa mort. De ces images bouleversantes croquées sur le vif dans ce qui semblait être la jungle thaïlandaise, émanait une odeur de [95] charogne pestilentielle. C’était comme une vision de l’enfer ! Un décor de jugement dernier ! La chaleur semblait suffocante et fiévreuse. Et avant que ne fut placé le cadavre dans son linceul de plastique vert qui ressemblait étrangement à ces vulgaires sacs à ordures dont il avait si souvent usé pour étouffer ses victimes, on pouvait très bien voir les nuées de moustiques qui s’agitaient avec une ardeur redoublée autour de son visage livide, amer, tout bouffi, parsemé de pustules pullulantes et imprégné des souffrances d’une lente et difficile agonie. Sur un amas de débris hétéroclites composés de son pauvre mobilier et de ce qui restait du butin de ses carnages, des militaires en sueur avaient disposé sa paillasse défraîchie pour servir d’accélérant au brasier. Et puis, sans égard aucun, sans signe d’émotion ni de compassion, ils y déposèrent rapidement la dépouille en son centre et y mirent le feu comme s’il eut été de la carcasse putride d’un cochon mort de la peste. Il avait 73 ans.

Le citoyen dépouillé de sa mémoire  
et de sa citoyenneté

*« À la « pensée unique », aux logiques néolibérales du productivisme/consumérisme et à la compétitivité, logiques marchandes présentées comme inévitables, il faut opposer d’autres logiques politiques et sociales : la mondialisation de la justice sociale et de la solidarité, l’universalité indissociable des droits civils, politiques, sociaux et économiques. »*

Sylvie Paquerot, *L’État aux orties ?*

[Retour à la table des matières](#tdm)

Depuis la révolution roumaine, la chute du mur de Berlin et l’effondrement de l’empire soviétique, le monde [96] a donc été aspiré dans un tourbillon de changements sans précédent dans l’histoire de l’humanité. Et il semble, si l’on réfère aux grands penseurs de cette époque, que le pire n’est pas encore passé ! En dépit du court espace qui m’est alloué dans ce numéro, il serait donc impensable de fermer le couvercle sur le cercueil de ce siècle morbide, sans faire état de la révolution de l’informatique et des communications qui s’ouvre, tous azimuts, sur le nouveau millénaire et qui éprouve férocement nos certitudes ; sans s’inquiéter, également, de l’effet pervers que cette double révolution, encore impensable voilà à peine dix ans, produit sur la pensée individuelle et collective et sur la mémoire de la civilisation planétaire ; et sans s’épouvanter, finalement, de la menace que tout cela fait peser sur les libertés fondamentales et transcendantes et sur l’avenir du monde créé à l’image de Dieu.

Loin d’aider et de contribuer à l’épanouissement des communautés où ils évoluent, les médias d’aujourd’hui séduisent plus qu’ils n’informent réellement ; exsangues de tout esprit critique, ils dépolitisent le citoyen et le désolidarisent, banalisent sa participation au sein du projet commun et le rendent inapte à faire des choix éclairés. L’information est laminée, morcelée, dénaturée, aseptisée et infantilisée jusqu’à sa plus simple expression ; devenue vulgaire produit de consommation qui fluctue au gré des caprices de la loi de l’offre et de la demande, de la mode et de la nécessité du moment, elle est toujours calculée en fonction des pouvoirs qu’elle dessert —et jamais en fonction de la vérité dont elle se prétend, pourtant à cor et à cris, l’héritière de droit divin !

[97]

Livrée à un brassage et à un tamisage perpétuels, dépecée, fragmentée et dépouillée de son liant, la mémoire individuelle et collective s’étiole et perd ainsi tous les points de repères qui cimentent et sacralisent les termes du contrat social sensé départager les responsabilités, les devoirs et les privilèges des uns et des autres ; et parce qu’elle est devenue orpheline de la pensée critique et qu’elle a été vidée de toute sa substance, l’Histoire avec un grand « H » s’embrouille, le passé se dissout, le présent se disloque, l’avenir perd toute perspective... Désorienté et amnésié, le citoyen est alors totalement soumis aux caprices des mandarins du pouvoir médiatique et il est livré, pieds et poings liés, à la fantaisie des captieux mercenaires de l’information à qui on a confié la lourde responsabilité d’établir les contours de la vérité, mais qui se sont plutôt appliqués à fixer les paramètres de la pensée magique, préludes essentiels à l’imposition du dogme de la pensée unique et point d’ancrage à la dictature de la modernité.

*« Impressionnés, intimidés par le discours moderniste et techniciste, la plupart des citoyens capitulent »*, déplore José Saramango dans un texte paru en 1998 dans *Le Monde Diplomatique*. Ils baissent la tête et courbent le dos, acceptent béatement de s’adapter au nouveau monde annoncé comme inévitable, se résignent servilement. Écrasés par la puissance du système et des médias, ils sont devenus effectivement des êtres passifs, inertes, souvent complices ; ils ont abandonné leur citoyenneté au profit du statut précaire de consommateurs, ont renoncé à leurs droits et, par le fait même, à leurs devoirs.

[98]

Et en particulier, au devoir souverain de s’impliquer dans le processus raisonné de la vie communautaire et collective (donc, le fondement même de la démocratie), de protester, de s’insurger contre des politiques dégradantes et inhumaines, d’avoir le courage de rejeter le mensonge et l’injustice, devoirs ultimes et sacrés qui font toute la différence entre une société libre et démocratique, une société emmurée dans la crypte de la conformité, enlisée dans sa déchéance. *« La richesse cesse d’être bienfaisante,* soutenait l’économiste français Frédéric Le Play*, si les lois et les moeurs ne conjurent point le mal qui en émane, si le sentiment du devoir ne croît pas dans la même proportion que la fortune »* (Groulx, *Directives*, 1937).

La dictature de la pensée unique

*« Dans les démocraties actuelles, de plus en plus de citoyens libres se sentent englués, poissés par une sorte de visqueuse doctrine qui, insensiblement, enveloppe tout raisonnement rebelle, l’inhibe, le trouble, le paralyse et finit par l’étouffer. Cette doctrine, c’est la « pensée unique », la seule autorisée par une invisible et omnipotente police de l’opinion. »*

Ignacio Ramonet

[Retour à la table des matières](#tdm)

Il est désormais contre-indiqué et très malséant, en cette fin de millénaire maîtrisée par les Croisés du néolibéralisme et les mandarins du fameux « village global », de questionner les décideurs et les multipuissants sur les tenants et aboutissants de leur conquête du monde ; de résister à l’expansion débridée de l’économie de marché, à la désintégration de l’État-providence et à la négation du citoyen ; de dénoncer l’insignifiance et le [99] mercenariat d’une presse —autant écrite, parlée que télévisuelle— dégénérée et réquisitionnée par les puissants de ce monde ; d’attirer l’attention du bon peuple chloroformé sur les agissements perfides de cette modernité inique et inhumaine, de cette modernité abâtardie qui réprime la révolte créatrice, qui tue l’initiative des communautés locales et qui modifie, sans contrainte aucune et à volonté, les règles du jeu socio-économique au profit des multipuissants et de ces initiés —250, dit-on, à travers le monde— qui nous dépouillent jusque dans nos rêves.

Et il n’y a pas que la pensée qui est devenue unique ; il y a aussi le présent qui nous échappe et qui n’offre plus d’alternative ; il y a le futur, notre futur à nous, qui a été sapé par la tourmente de la modernité, qui n’est plus le fruit de l’histoire et qui n’accepte plus les choix du présent. *« Les lynchages intellectuels et les assassinats médiatiques sont innombrables »* —écrit dans son dernier livre, Louis Pauwels, l’auteur célèbre du *Matin des magiciens* (*Les dernières chaînes*, 1997). *« Notre environnement culturel ressemble souvent à un coupe-gorge contrôlé par les gangs du « politiquement correct. Rien n’y fait. [...] Un accusé de droit commun peut prouver son innocence : question d’alibi, de dossier, de faits vérifiables. Un écrivain, coupable de non-conformité aux paramètres de la pensée dominante, ne peut que subir le pilori de l’exclusion médiatique. Il meurt asphyxié, enterré vivant. »* Grand Dieu qu’il a raison le patriarche !

Le citoyen, devenu spectateur plutôt qu’acteur, a troqué son droit d’aînesse pour un vulgaire plat de lentilles. Totalement aliéné envers les puissances de l’argent et [100] totalement obnubilé par le culte de l’éphémère, il doit désormais se contenter d’une pensée prêt-à-porter, d’images dramatiques et sensationnelles, des credo, des incantations et des discours politiquement corrects proférés par les têtes d’affiche lessivées de la politique et de l’économie.La culture d’entreprise, la sérénade des multinationales (Alcan et Abitibi-Consolidated notamment) et des corporations (universités), l’ivresse trompeuse de la mondialisation, la prolifération des chroniques boursières et les réquisitoires contre les conquêtes sociales qui s’acharnent —malgré les torts et les souffrances inouïs qu’un tel langage de bois produit— à culpabiliser les salariés qu’ils opposent aux exclus et aux assistés sociaux sous prétexte d’être une menace (sic) à leur niveau de vie. Tout cela est bien triste et bien dégradant ! Cette terreur des passions collectives, cette pensée unique, cette symphonie patronale, mille institutions, organismes et commissions la martèlent sans arrêt par le biais des médias qui leur font écho en jouant les ventriloques. Le citoyen est mort, vive le consensus !...

Le culte du consensus

[Retour à la table des matières](#tdm)

Le *« consensus travestit démocratie »*, écrit avec justesse François Brune, l’auteur de *« Les médias pensent comme moi ! »* (L’Harmattan, 1996). Ce besoin de la conformité tel qu’exprimé par les esprits totalitaires, et cette négation de la dissidence attestant de la santé —ou de l’errance, c’est selon— de la démocratie, nous ont été régulièrement servis au Québec par le gouvernement de Lucien Bouchard. Ce virtuose du consensus et ce saltimbanque du *« un pour tous,* [101] *tous pour un* (Lui !), s’est particulièrement bien appliqué à imposer sa férule et ses visions de l’esprit à tout un peuple qui, hélas ! n’a pas encore osé réagir à cette gifle répétitive qu’il reçoit en surprime pour son insoutenable docilité, à chaque fois que ce tribun démagogue s’en réclame. Les malheurs de l’humanité sont en partie causés par les *« tyrans de l’esprit »*, soutenait un jour Voltaire qui avait fait la cour, pendant toute sa vie, à une multitude de despotes, et qui connaissait particulièrement bien le sujet pour avoir été lui-même embastillé, frappé d’exil, menacé de mort et persécuté pour ses écrits.

*« Regardez ces tyrans, adorés dans leur vie :*

*Plus ils étaient puissants, plus Dieu les humilie.*

*Il punit les forfaits que leurs mains ont commis,*

*Ceux qu’ils n’ont point vengés, et ceux qu’ils ont permis.*

*La mort leur a ravi leurs grandeurs passagères,*

*Ce faste, ces plaisirs, ces flatteurs mercenaires,*

*De qui la complaisance, avec dextérité,*

*À leurs yeux éblouis cachait la vérité.*

*La vérité terrible ici fait leurs supplices :*

*Elle est devant leurs yeux, elle éclaire leurs vices.*

*Voyez comme à sa voix tremblent ces conquérants.*

*Héros aux yeux du peuple, aux yeux de Dieu tyrans ;*

*Fléaux du monde entier, que leur fureur embrase,*

*La foudre qu’ils portaient à leur tour écrase.*

*Auprès d’eux sont couchés tous ces rois fainéants,*

*Sur un trône avili fantômes impuissants. »*

Voltaire, *La Henriade*

Pour les politiciens charismatiques et les hommes de pouvoir, cette attirance du consensus apparaît donc comme [102] la forme idéale de faire de la politique —alors que le contraire devrait prévaloir en tout temps et sur toute autre tendance. De fait, le consensus n’est rien d’autre que la tyrannie du groupe adroitement récupéré pour satisfaire le pouvoir d’un seul. Il est un leurre, un principe vicié à la base, un détournement de citoyenneté. Il est un principe d’appauvrissement du discours public et de régression de la pensée collective. Il n’a qu’un seul et unique but : éliminer l’opposition, rendre caduc le débat, incriminer la pensée différente et castrer les esprits libertaires qui persistent à s’exprimer.

Autrement dit, le consensus permet aux politiciens et aux multipuissants qui leur tirent les ficelles, de dominer en toute légitimité et sans contraintes sur les esprits et sur la multitude. Érigé maintenant en système au nom du bien commun (sic), il est la clé de voûte sur laquelle s’appuient présentement les régimes iniques (dont le nôtre), la pensée unique, la modernité. La nécessité, clamait l’anti-esclavagiste britannique William Pit, *est l’excuse de chaque violation de la liberté humaine. C’est l’argument des tyrans, c’est la croyance des esclaves. »* Tout ça, récupéré et exprimé abusivement au nom du peuple et de trois principes fondamentaux qui sont à la base de toute révolution sanglante : Liberté, Égalité, Fraternité...

7 mai 1999

[103]

**La fin de l’histoire par un témoin oculaire!!!  
TÉMOIGNAGES**

IX

L’Histoire au présent :  
discussion autour du Protêt  
du 16 juillet 1851 [[24]](#footnote-24)\*

[Retour à la table des matières](#tdm)

Comme pour les précédents tirages, ce fut un réel plaisir de découvrir le contenu du premier numéro de l’année 2003 de la revue *Saguenayensia* (vol. 45, no 1). La qualité et le haut niveau d’excellence que ce précieux médium d’histoire a su atteindre au cours de la dernière décade, rendent grâce aux efforts incessants des membres de l’équipe rédactionnelle qui ont pour tâche de mettre en valeur la qualité des textes qui leur sont soumis. Compte tenu du débat qui a cours présentement dans notre société régionale sur le projet de Traité entre les communautés Ilnutsh et les deux paliers de gouvernements provincial et [104] fédéral (*l’Approche commune*), on comprendra que le papier prolixe de Girard, titré *« Un document inédit sur les droits territoriaux / Le protêt des Innus du comté Saguenay en 1851 »*, s’est mérité une attention tout à fait particulière.

Côté littéraire, je constate avec joie que notre collègue a réussi à se faire bien comprendre de ses lecteurs et qu’il a éliminé pour la peine les monceaux de cailloux qui nous ont fait trébucher dans ses écrits précédents. Côtés présentation du document, annotations et commentaires, il a su là aussi nous surprendre agréablement ; notamment par la générosité du préambule et par l’abondance des notes et références archivistiques et bibliographiques ; une valeur ajoutée, n’hésitons pas à le souligner, qui nous fait presque oublier ce qu’il n’avait su nous donner dans le *« Rapport Crémazie ».* Côté interprétation par contre, les percées sont beaucoup moins évidentes et l’approche mérite d’être nuancée joyeusement : le commentateur confond allègrement convictions et certitudes, faits historiques et extrapolations, histoire et politique ; ce qui nous contraint ainsi à faire un temps d’arrêt pour enlever les cailloux qui écorchent la vérité historique. Voyons voir :

Premier caillou

Page 36, encart tramé. Nul doute là-dessus, le protêt soumis à notre attention a une valeur historique indéniable ; la pièce d’archives est réelle et son authenticité ne saurait être mise en doute. Mais on ne me chicanera certainement pas, par contre, de noter que l’usage politique qu’il en fait explicitement nous éloigne passablement du champ de la compétence historique, et dérape à 180 degrés dans les prés du militantisme qui ne saura jamais trouver [105] sa justification dans l’emploi politique d’un document d’archives abusivement présenté, à des lecteurs non avertis, sous le couvert de l’impartialité historique.

Dans son introduction, l’historien écrit d’entrée de jeu : *« Le document qui est analysé ici et dont une retranscription intégrale est produite s’insère dans un ensemble de requêtes que les Innus-Montagnais ont fait parvenir à divers intervenants au cours de leur histoire afin de manifester leurs droits sur leurs terres. La production d’un tel protêt confirme que les Innus n’ont jamais cédé leurs terres depuis les premiers contacts avec la France au début du XVIIe siècle. Dans le contexte de la reconnaissance des droits ancestraux des Premières nations dans la Constitution canadienne de 1982, un tel document apparaît d’une grande importance pour les Innus. »*

Difficile d’être plus clair sur l’intérêt que nourrit le commentateur et sur la valeur qu’il entend donner à ce texte qu’il nous révèle comme s’il eût été de la découverte du Saint-Graal... ce qui n’est manifestement pas le cas !

Pour bien marquer ses abattis et ne pas confondre le lecteur profane et distrait, le commentateur aurait été particulièrement bien inspiré de compléter son introduction en précisant, sans faux-fuyant, la nature de ses engagements professionnels dans la présente ronde de négociations et la qualité des relations d’affaires qu’il entretient à cet égard à côté des leaders ilnutsh, et il aurait dû mettre cartes sur table en expliquant le caractère corporatiste du *« Groupe de recherche sur l’histoire* *– ARUC monts Valin-monts Otish, UQAC »* ; cette société promotionnelle qui œuvre justement en partenariat avec les Ilnutsh [106] pour l’exploitation du Moyen-Nord québécois et le développement de l’industrie touristique dans les secteurs des monts Valin et des monts Otish [[25]](#footnote-25). Rendons grâce cependant à *« l’auteur »*, de préciser (note 1) qu’il *« assume la responsabilité des propos tenus dans son texte »*...

Deuxième caillou

Girard attribue le protêt en question aux *« Innus du comté Saguenay en 1851 »* —alors qu’il relève plus exactement des *« Sauvages Montagnais »* dans l’original et dans le temps réel— sans faire l’effort d’une présentation de l’évolution du concept, et sans préciser que l’acceptation de ce gentilé (qui ne concerne pas que les Montagnais) n’est apparue officiellement dans le langage politique canadien qu’en 1979 [[26]](#footnote-26). D’un plan strictement méthodologique, on ne saurait donc accepter ce genre d’égarement sémantique qui confond les genres, souille le sens, trahit la portée juridique des mots et distorsionne l’histoire. Il y a ici, n’en doutons surtout pas, tout un débat à amorcer pour rétablir les contextes appropriés, inscrire les mots dans les bonnes cases, et remettre cette histoire dans une perspective plus conforme à la réalité.

[107]

Tirons l’affaire au clair de suite ! J’ai récemment écrit [[27]](#footnote-27) que le terme *Ilnut* (ou Innu), est un terme identitaire ethnique qui a bien peu à voir avec l’histoire de cette *« petite nation »* qui revendique aujourd’hui un traité : aucune carte et aucun témoignage anciens ne lui rendent grâce à cet effet, et il a été implanté dans la foulée des négociations sur l’*Approche commune*, pour regrouper et représenter insidieusement le melting-pot autochtone vivant dans les territoires du *« Nitassinan »* revendiqués. En langue montagnaise, il signifie « être humain » et il était utilisé au XIXe siècle pour désigner « Montagnais », « sauvage », « autochtone », « qui ne vit pas en société ». [[28]](#footnote-28) Il a été choisi pour des fins politiques contemporaines et pour éviter le piège de l’histoire. Il englobe tous les métis indiens, quelque soit leur ascendance ethnique. D’ailleurs, l’historien des Montagnais, Pierre Gill, dans son bouquin *« Les Montagnais »*, publié en 1987, utilise exclusivement le terme Montagnais pour désigner son peuple ; et il écarte alors totalement de son langage les termes Ilnut et Nitassinan pour désigner son peuple et le pays de ses ancêtres, termes qui ne sont pas encore passés dans l’usage et dans le vocabulaire ethno-politique.

[108]

Troisième caillou

Page 38, chapitre titré *« Les innus au milieu du XIXe siècle »*, premier paragraphe, Girard proclame comme un dogme de foi que *« Sur l’ensemble du territoire, le dénombrement de la population innue s’avère certainement sous-évalué »*. Peut-être ? Mais quels sont les fondements archivistique sonnants, trébuchants, vérifiables et questionnables pour un énoncé d’une telle importance. Certes, cette possibilité peut se considérer eu égard à la *Hauteur des Terres* ; mais pour ce qui est des cantons arpentés du Saguenay susnommés, c’est prendre le rêve pour une réalité. À cet effet d’ailleurs, plusieurs documents tendent à prouver plutôt le contraire, et suggèrent même que McLeod a dû racler la région passablement drue, réveiller quelques morts pour leur faire cracher leur croix au bas de la procuration, et jouer de menaces et de brutalité comme il le savait si bien faire, pour se trouver... *« 38 signatures »* (sic !). [[29]](#footnote-29)

Pour saisir la subtilité du contexte particulier dans lequel ce protêt a été rédigé et appuyé par une procuration comptant 38 noms impossibles à identifier (ces Montagnais savaient-ils tous écrire ?), des noms dont on ne trouve pratiquement pas de traces dans les registres et les recensements ; on prendra le temps de se rappeler, de fait, que le Métis Peter McLeod, incapable d’enrayer le [109] mouvement de colonisation amorcé depuis 1846 dans cette forêt convoitée, avait simplement voulu se donner le temps et le pouvoir légal de couper les essences recherchées (les pins) avant d’abandonner la friche en pâture aux sociétés de colonisation qui avaient pris la relève de la conquête du sol justement pour lui faire échec. Il suffit de lire la lettre que le père Honorat a adressée à son supérieur, Mgr Turgeon, le 16 février 1848, pour se convaincre des dessous scabreux de ce litige et des ambitions bien peu nobles de McLeod dans cette affaire qui n’avait rien de philanthropique :

« Il n’y a nul doute que le lot de terre en question n’appartienne de droit à ces premiers preneurs [entendons les Indiens]. Nous sommes assez fondé pour croire qu’en cette expoliation McLeod ne travaille que pour lui contre tous (en cas de réussite de la part des sauvages, il se ferait nommer leur agent etc.). Ce lot de terre ne conviendrait nullement pour les sauvages puisques dans peu d’années il serait au centre de la civilisation canadienne n’étant qu’à trois lieues de Chicoutimi sur le chemin du lac St-Jean. Déjà les sauvages par le moyen et sur les indications de Mr. Laterrière et de leur Missionnaire avaient fait application auprès du Gouvernement et leur pétition ayant été favorablement accueillie, on avait désigné et du côté du golfe et au tour du lac St-Jean à peu près ce qui leur conviendrait. » [[30]](#footnote-30)

[110]

Quatrième caillou

Même fin de non-recevoir, pour l’explication ahurissante que le commentateur tente d’établir sur l’absence intrigante de la signature du chef Montagnais au bas du document de la Grande Paix de 1701 : *« Ils sont, comme les Hurons,* dit-il*, les plus vieux alliés des Français, ce qui peut expliquer qu’ils n’aient pas signé un tel traité de paix. »* Et à partir de quel indice archivistique notre collègue se permet-il de suggérer une avenue aussi peu nuancée ? ! Simplement à partir des extrapolations —beaucoup plus mesurées— de l’exégète de cette question historique, Gilles Havard, qui, en homme aussi prudent qu’intelligent, se garde bien quant à lui de suggérer quelque conclusion oiseuse qui soit.

Cela dit, peut-on, en histoire, soumettre une hypothèse à un lectorat à partir de l’hypothèse d’un autre, sans prendre soin de la présenter comme telle avec les autres qui l’accompagnent, sans la commenter au préalable avec ses faiblesses et ses lignes de force, et sans les éprouver l’une par rapport à l’autre dans leurs fondements ? Non ! Évidemment ! Que le lecteur juge de lui-même le bien-fondé de la récrimination avec la retranscription intégrale du commentaire de Havard :

« On notera enfin l’absence surprenante d’au moins deux autres alliés de la Nouvelle-France : les Hurons de Lorette et les Montagnais. Les documents, tout au moins, n’en font pas mention. Peut-être étaient-ils exclus de ces négociations parce que leurs territoires n’avaient guère été touchés, récemment, par la guerre iroquoise. Peut-être aussi étaient-ils représentés lors de la Paix de Montréal, notamment les Hurons de Lorette. Il est possible que [111] Kondiaronk ait parlé en leur nom, ce qui corroborerait l’hypothèse selon laquelle le collier de Lorette, qui fut présenté par un chef huron au roi d’Angleterre en 1825, serait aussi celui de Kondiaronk. D’autres chefs, tels ceux des Iroquois de Sault Saint-Louis, auraient pu également les représenter. » [[31]](#footnote-31)

Cinquième caillou

Page 37, Acte de procuration du 12 juillet 1851, Girard ajoute entre crochets, comme le veut la règle dans un tel cas : *« [Acte auquel s’ajoutent trente-huit noms] »*. Vraiment ? Comment se fait-il qu’aucune de ces « 38 » (sic) signatures n’aient fait l’objet d’une comparaison avec les noms enregistrés dans le recensement fédéral de 1851 ? Le fait que le commentateur ait passé outre à cet exercice crucial est loin de témoigner en sa faveur, là aussi, et trahit, encore là, une carence méthodologique qui ne saurait trouver aucune justification en histoire.

D’ailleurs, sommes-nous bien en face de 38 signatures ? de 37 ? de 36 ? ou de moins ? Certes, l’historien ne peut être pris à parti pour des documents introuvables ; mais il commet un grave manquement envers la vérité lorsqu’il omet de mentionner ceux qu’il connaît et qui attendent d’être soumis à la question sous sa plume. Selon les données du *Recensement du Canada* de 1851, le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte précisément, à cette date, 182 habitants, dont 43 *« Indiens »* nommément identifiés (dont [112] 22 Métis). De cette somme, le comté Bagot en retient 2 (Indiens) ; le comté Chicoutimi, 1 (Indien) ; le comté Labarre, 5, dont 2 Métis ; le comté Kénogami, 14, dont 6 Métis ; et le comté Métabetchouan, 21, dont 14 Métis. Et de ce nombre, se trouvent 23 personnes dites majeures ; ce qui est loin des 38 signatures —masculines, de toute évidence— qu’on y trouve, des hommes qui, plaît-il de le préciser à nouveau, n’étaient pas réputés disciples de Voltaire ou de Molière !

Certes, ces chiffres plus ou moins fiables ne peuvent expliquer tout ! Mais ils sont là ! ! ! Et nulle étude qui se veut objective, nul historien qui se veut vraiment attentionné dans son interprétation d’un manuscrit daté de la même année, ne peut les soustraire à l’appréciation du lecteur et ne peut les écarter de son argumentaire sans les avoir désamorcés au préalable. Faut-il rappeler encore une fois que la règle de l’art en histoire exige impérativement que le critique tienne compte de tous les éléments de preuves, sans omission aucune ; ce qui n’est manifestement pas le cas ici ! D’autant plus, qu’il est toujours possible de comparer ces données officielles —plus ou moins certaines il est vrai— à d’autres documents qui, eux aussi, n’ont pas été invoqués dans la présentation.

Ainsi, en 1851, l’abbé François Pilote mentionne dans son mémoire sur le Saguenay que, des quelque 400 ou 500 familles de Montagnais qui vivaient autrefois dans les missions de Tadoussac, de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean, il ne s’en trouve plus qu’une vingtaine ; même que le dernier chef est mort en 1849 et n’a pas été remplacé précise-t-il. C’est tout dire !

[113]

Sixième caillou

Ce qui nous amène à l’affirmation de la page 38, première colonne, troisième paragraphe, ou Girard écrit : *« Peter McLeod junior n’a pas à être présenté. Lui-même Innu par sa mère, industriel forestier associé à William Price, fondateur de Chicoutimi, il devint même le chef des Montagnais du lac Saint-Jean, succédant en cette fonction au précédent chef Siméon, décédé en 1848. McLeod mourut l’année suivant le protêt, en 1852. »* Mais où le commentateur prend-il une telle information et une telle assurance ? !

De toute évidence, la seule source connue où il est effectivement question de la mort du chef Siméon, dernier à occuper cette fonction ancestrale et politique, provient de l’opuscule de l’abbé François Pilote, *« Le Saguenay en 1851 »*, page 20, et confirme plutôt le contraire. Et pour preuve :

« Les Montagnais subissent la loi commune au reste des sauvages. Notre civilisation les tue. Leur nombre diminue tous les jours. Autrefois les missions de Tadoussac, de Chicoutimi et du lac Saint-Jean réunissaient quatre à cinq cents familles. Aujourd’hui c’est à peine s’il s’en trouve une vingtaine. Siméon leur dernier grand chef, Sachem ou Sagamo, comme on aurait dit au 17e siècle, est mort en 1849. Il ne paraît pas avoir été remplacé. Ainsi plus de gouvernement. » [[32]](#footnote-32)

[114]

Cet extrait de document, nous reporte donc précisément à l’année 1851, un an avant la mort de McLeod comme il est effectivement dit, date de décès qui coïncide justement avec celle de sa publication. Mais dans cet écrit, il n’est nullement question de cette reconnaissance de dernière minute. Le nom de McLeod, qui *« devint même le chef des Montagnais »* écrit Girard, nous arrive à travers les nuages, comme s’il eût été de l’annonce faite à Marie par l’archange Gabriel !... S’il existe une autre source littéraire, un document de première main s’entend, qui affirme le contraire et qui nous aurait par mégarde échappé, il aurait été sage de nous en aviser pour qu’on puisse en profiter.

À cet effet, d’ailleurs, la correspondance des Pères Oblats qui s’intéressent beaucoup à cette affaire particulièrement scabreuse, n’en fait nullement état. On y découvre, certes, un Peter McLeod qui profite de son statut de Métis, qui les débauche avec beaucoup d’entrain au grand dam du missionnaire, [[33]](#footnote-33) et qui tente de les convaincre à s’installer sur les lots forestiers qu’il convoite pour asseoir son emprise sur la colonie de peuplement établie entre Chicoutimi et Hébertville, mais rien ne stipule qu’il en devint le chef politique, en remplacement du chef Siméon. « Procureur » dans l’affaire du protêt ? Oui ! Mais chef des Montagnais ? Absolument pas ! Ce qu’ambitionne par contre l’impétueux Métis, précise noir sur blanc Honorat dans sa lettre du 16 février 1848, c’est de *« se faire nommer leur agent »* [[34]](#footnote-34) en cas de réussite de son plan. Difficile d’être [115] plus clair ! Nous sommes loin d’être en présence d’un chef, comme l’affirme Girard ; mais d’un intrigant petit potentat qui n’a pour ambition que d’assouvir ses vices, ses passions et ses intérêts personnels...

Septième caillou

Page 39, première colonne, le commentateur écrit à la suite d’une citation : *« Les Innus proclament qu’ils sont propriétaires non seulement des terres en litige, mais d’un ensemble plus vaste, le territoire où sont situées ces terres. Leur propriété déborde par conséquent les limites des cantons où ces terres ont été mises en vente. »* Or, le protêt stipule précisément que : *« les dites terres sont la propriété des dits Sauvages Montagnais depuis un temps immémorial que de tous temps le territoire sur lequel se trouvent situées ces terres a été leur propriété & en leur possession, leur servant de résidence & comme terrains de chasse seul moyen d’existence pour eux & leurs familles »*.

Mais, justement, que sont-elles ces limites territoriales en 1851 ? Que reste-t-il réellement de cette collectivité ? Où seront-ils ces « Montagnais », dix ans plus tard ? Ont-ils cruellement disparu dans l’air du temps, décimés par des épidémies ? Et avec quelle ouverture la Couronne a accueilli leurs doléances ? La reprise de la marche du peuplement dans les cantons réclamés n’est-elle pas justement le signe que le gouvernement d’alors n’a pas reconnu leurs prétentions ? Voilà autant de questions qui n’auraient pas dû être écartées si péremptoirement et qui méritent qu’on s’y attarde un court moment.

[116]

*« Ainsi plus de gouvernement »*, le dernier chef décédé en 1849, une vingtaine de familles éparpillées entre Tadoussac et l’Ashuapmushuan, cette triple évocation d’un témoin oculaire (François Pilote) corrobore en tout point et fort solidement les données du *Recensement* de 1851 [[35]](#footnote-35) qui témoigne alors de la quasi disparition des Montagnais du Saguenay. Dix ans plus tard, le *Recensement du Canada* de 1861 (toujours le nominatif), attestera d’ailleurs ce fait : à ce moment précis, le document le prouve incontestablement, les cantons Jonquière, Kénogami, Mésy, Labarre, Signay, Caron et Métabetchouan, c’est-à-dire ceux qui sont nommément cités dans le protêt, n’accueillent plus aucun Indien digne de ce statut, preuve qu’ils n’ont pas obtenu cette reconnaissance qu’ils demandaient (ou qu’ils ne sont tout simplement plus ? !).

Et ceux qui restent ont été regroupés, avec des congénères venus d’ailleurs sans doute, dans la réserve de Pointe-Bleue (le canton Ouiatchouan, 23,040 acres) qu’ils ont obtenue, en 1856, tel que demandée, en échange des terrains qu’ils occupaient aux embouchures des rivières Métabetchouane et Péribonka... terres sur lesquelles ils ont justement et définitivement abandonné tous leurs droits pour le profit d’une autre. [[36]](#footnote-36) Encore une fois, comme ce fut le cas pour les requêtes précédentes dont le but premier [117] était de servir les intérêts de l’industrie forestière, la requête du déplacement de la réserve —justement pilotée par Price— visait à éloigner les Indiens —et les colons blancs— des zones forestières convoitées pour le profit de son industrie [[37]](#footnote-37).

Pour dire encore plus juste et pour clore sur ce point précis, la réserve et les terres qui leur avait été allouées initialement au Saguenay–Lac-Saint-Jean par le gouvernement en vertu de l’acte 14, 15 Victoria chapitre 106, et qui seront échangées pour celles du canton Ouiatchouan, comptaient alors exactement 20,000 acres de terre, dont 16,000 sur la rivière Péribonka, et 4,000 sur celle du canton Métabetchouan. [[38]](#footnote-38) L’extrait du prochain document officiel, est une preuve en soi :

« Ces tribus nomades que l’on rencontre sur la rive nord du fleuve St. Laurent, à partir de la rivière Saguenay en descendant, ont droit en vertu de l’acte 14, 15 Vic. c. 106, à 90,000 acres de terre, [118] dont 16,000 leur conté été allouées sur la rivière Péribonka, et 4,000 sur celle de Métabetchouan, près du lac St. Jean. Ces terres sont accordés aux tribus des Montagnais qui résident dans ces localités. Néanmoins, sur une demande de leur part, un ordre en conseil en date du 6 septembre, 1856, a changé leur réserve pour une égale étendue de terre située à la Pointe-Bleue sur le lac, afin de leur laisser la libre jouissance de la pêche dans ces eaux, qui contribue si essentiellement à leur procurer des moyens de subsistance. »

« En conséquence, quelques familles de race mêlée se sont établies dans cette localité, en ce qu’elle offre un sol propre à la culture et une pêche abondante »

« L’on suppose qu’il existe ici trente-trois familles dont le chiffre s’élève à 173 âmes, et cinq autres à Chicoutimi. »

« Cependant, la culture de la terre ne constitue pour eux qu’une occupation secondaire l ils vivent presqu’entièrement du produit de leur chasse, et vendent pour subsister leurs pelleteries dans les divers postes de la compagnie de la Baie d’Hudson. » [...]

« Les autres 70,000 acres sont situés sur le St.Laurent, depuis la rivière des Vases jusqu’à la rivière des Outardes à manicouagan, sur une étendue de 11 milles de largeur sur 10 de profondeur. [[39]](#footnote-39)

Huitième caillou

Page 40, première colonne, Girard écrit : *« Les Innus exigent du gouvernement colonial qu’il transige avec eux, comme il le fait dans le Canada-Ouest avec les groupes autochtones, en* [119] *concluant des traités de cession de terres. Ils ne repoussent pas la présence de la Couronne britannique en terre d’Amérique. D’autres textes de leurs revendications au XIXe siècle démontrent qu’ils souhaitent plutôt s’associer à elle et jouir de sa protection. Mais ils ne renoncent pas pour autant à leur droit. »*

L’affaire est loin d’être si évidente, et la réponse quitte ici le champ de l’histoire proprement dite pour entrer dans celui de la Justice et des prérogatives de la Cour Suprême du Canada. Si je puis me permettre un avis plus personnel que professionnel, j’aurais tendance à croire qu’en demandant à la Couronne d’échanger pour le canton Ouiatchouan (Pointe-Bleue) les territoires de Péribonka et de Métabetchouan qu’ils avaient obtenus dans la foulée des revendications menées par procureurs interposés entre 1846 et 1851, les Montagnais —du moins ce qui restait de cette ancienne peuplade— avaient cédé, implicitement et définitivement, toutes leurs prétentions « ancestrales » sur le fond du territoire. La suite, bien qu’incertaine, déjoua comme nous le savons tous ceux qui avaient prédit leur extinction finale avant la fin du XIXe siècle.

Regroupée autour de la réserve de Pointe-Bleue devenue dès lors la nouvelle terre d’accueil pour de nombreux « Indiens » de l’intérieur des terres et de la Côte-Nord, [[40]](#footnote-40) convolant en justes noces avec les nouveaux [120] arrivants pour échapper à la famine et à l’extinction, la bourgade montagnaise du Lac-Saint-Jean réussira finalement à se remettre en route pour une autre étape de son histoire, décimée encore une fois par la famine, par les fièvres et la petite vérole, et dans un contexte historique totalement différent, celui de la colonisation agricole, forestière et industrielle, une emprise sur le territoire qui leur a manifestement échappé.

En 1856, un rapport du gouvernement fédéral, confirmé l’année suivante dans une lettre de David Edward Price qui est loin d’être un étranger en ces lieux, [[41]](#footnote-41) établira leur nombre à environ 173 âmes réparties dans 32 ou 33 familles comprenant également *« quelques familles de race mêlée »* qui se sont établies dans cette localité [[42]](#footnote-42)*:* ce chiffre [121] passera à 213 membres en 1861 (toutes origines ethniques confondues) [[43]](#footnote-43) ; atteindra un pic de 423 âmes en 1871 (vraisemblablement en raison de l’afflux de gens de la Côte-Nord et d’ailleurs) ; périclitera à nouveau au-dessous de la barre des 300 au début des années 1880 ; puis reprendra le terrain perdu au-dessus de la barre des 400, au début des années 1890. [[44]](#footnote-44) Dans le langage de l’histoire, c’est ce [122] qu’on appelle plus simplement des « faits » —des faits vérifiables, questionnables et critiquables !

Et pour ceux qui aiment prétendre, contre toute vérité, que ces gens n’avaient aucune frontière, qu’ils parcouraient tous les territoires du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord comme il leur plaisait, qui soutiennent *urbi et orbi* sur la seule foi du discours anthropologique, qu’ils pouvaient aussi bien adopter un terrain de chasse à un endroit quelconque une année et en adopter un autre l’année suivante, voici ce qu’affirmait précisément dans sa lettre du 14 novembre 1857 le ci-devant Price, Commissaire des Terres de la Couronne démissionnaire et député conservateur du comté Chicoutimi et Tadoussac :

« Les épidémies, contractées par le contact des blancs, les feront périr graduellement, si ces derniers s’établissent sur leurs terres à chasse, à moins que les sauvages ne se retirent dans l’intérieur, chose qu’ils ne font jamais, car c’est un grand principe chez eux de ne jamais empiéter sur les terres à chasse de leurs voisins, et surtout sur celles d’une autre tribu. On en a vu plusieurs mourir de faim plutôt que d’enfreindre cette loi établie parmi eux ; et quand la faim et la famine les poussent à la dernière extrémité, on les a vu tuer du gibier et des bêtes fauves sur les terres à chasse de leurs voisins, dresser les peaux avec soin et les remettre à leurs voisins, ou les placer dans des endroits où ceux-ci étaient certains de les trouver s’ils étaient encore en vie. Ils mangent la viande de tous les animaux qu’ils tuent ; ils mêlent le sang de l’orignal et de l’ours avec la panse de ces animaux, les fument et font sécher au feu, et les apprêtent en un met qu’ils mangent avec plaisir. »

« Leur nombre a bien diminué depuis les dix dernières années que le Saguenay s’est établi ; trois cents sont morts, dont près de la [123] moitié a péri par la faim dans les bois ; d’autres ont été enlevés par les fièvres et la petite vérole ; cette dernière, une fois contractée, se répand parmi eux comme l’incendie d’un feu dévorant. » [[45]](#footnote-45)

Conclusion

Pour être en mesure de rendre justice en plaidant le dossier de l’Histoire avec un grand « H », le premier devoir de l’historien qui s’y engage est de tout mettre en œuvre pour que lumière soit faite sur l’objet de sa recherche. Et soustraire délibérément un document le moindrement éclairant dans cette démarche de compréhension, pour quelque raison que ce soit, fait obstruction à cette quête de vérité et frelate le message historique. Est-il utile de rappeler ici, que le premier but de l’histoire n’est pas de rendre justice aux uns pour les souffrances du passé dont ils se plaignent, et de soumettre les autres à une liberté imposée (sic) ; mais bien de rendre justice à la vérité toute nue, sans droit de regard sur elle, à travers le prisme de ses myopies, de ses connaissances et de sa morale. C’est avec ce seul résultat, plus ou moins souhaitable pour les uns sur le moment, qui permet à une société de se libérer des chaînes du passé, de prendre possession de son présent et d’affronter son avenir en connaissance de cause.

Dans un dossier de cette nature et de cette importance pour le suivi que d’autres entendent y donner, le défi n’est pas tant d’engager l’histoire à témoigner, mais de bien [124] l’interroger pour qu’elle puisse rendre grâce au sens profond voire même universel dont elle est porteuse, pour qu’elle puisse servir la vérité et les hommes, et combler leur irrépressible besoin de compréhension de la réalité qui les entoure. L’histoire, peu importe le sujet qu’on choisit d’aborder, est une totalité dont on ne doit rien exclure. Et comme l’historien doit être, par définition, un humaniste avec tout le sens que ce mot transporte, il lui faut privilégier par conséquent l’ensemble sans exclusion, la fraternité qui est le champ de l’histoire et sa finalité, et il lui faut tenter de découvrir comment il peut contribuer à construire le monde sur le respect des identités qui s’affrontent dans un rapport de force —politique de préférence à militaire en ce qui me concerne.

Conscient du danger que l’intérêt des uns puisse supplanter le devoir de vérité auquel il est soumis, l’historien Marc Bloch, [[46]](#footnote-46) qui a su si bien raconter l’histoire et enseigner l’art de s’en faire le fidèle « serviteur », était farouchement d’avis qu’une *« nomenclature imposée au passé aboutira toujours à la déformer, si elle a pour dessein ou seulement pour résultat de ramener ses catégories aux nôtres, haussées pour l’occasion jusqu’à l’éternel ».* Et ces étiquettes-là, admoneste-t-il du même souffle, *« il n’y a envers elles d’autres attitudes que de les éliminer ».* Comprenons que la présente réplique rend grâce à cette manière d’aborder par son art, ses charismes, ses dispositions et les sources connues et [125] disponibles, cette réalité trépassée dont nous ne sommes que les messagers. Quand la raison de l’Histoire, qui est de servir la vérité, est détournée pour servir d’autres fins, nous quittons ce monde, qui a ses règles, ses lois et ses devoirs souverains, pour entrer dans celui, plus brumeux, de la politique et de ses maîtres. C’est, à plus proprement parler, la fin de l’Histoire...

1er janvier 2003

[126]

Composé en Palatino corps 10 auto,

et achevé d’imprimer chez

AGMV-Marquis, Cap-Saint-Ignace,

pour le compte de

Russel Bouchard

Chicoutimi,

Québec, Canada.

Février 2003

Fin du texte

1. Ce commentaire réfère à l’entrevue de Guy Herzlich, « Carlo Ginzburg : L’histoire est une fiction qui peut être prouvée », in *Le Monde des Débats / Le nouvel Observateur*, numéro 25, mai 2001, pp. 42-45. [↑](#footnote-ref-1)
2. Par extension aux *lois naturelles* qui sont l’ensemble des règles incontournables qui régissent toute vie, j’entends par *lois de nature*, ou plus exactement les *lois de la nature humaine*, la chaîne des causes, les lois fondamentales relatives à la nature de l’homme, les lois qui régissent la vie des humains, déterminent les fondements de la moralité et autorisent les lois civiles. [↑](#footnote-ref-2)
3. Fernand Braudel, *Écrits sur l’histoire*, Paris, Champs / Flammarion*,* 1969. [↑](#footnote-ref-3)
4. Lucien Febvre, [*Combat pour l’histoire*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/030092506), Paris, A. Colin, 1962. [↑](#footnote-ref-4)
5. Pierre Richelet, *Nouveau dictionnaire françois*, Genène, Éditions G. de Tournes, 1710. [↑](#footnote-ref-5)
6. M. Berthelin, *Abrégé du dictionnaire de Trévoux*, Paris, Laurent-Charles D’Houry, 1762. [↑](#footnote-ref-6)
7. Fernand Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, Champs / Flammarion, 1993. [↑](#footnote-ref-7)
8. François Guizot, [*Histoire de la civilisation en Europe*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.guf.his), Paris, Didier, 1846. [↑](#footnote-ref-8)
9. Napoléon Landais, *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français, extrait et complément de tous les dictionnaires anciens et modernes les plus célèbres*, Paris, Didier, 1851. [↑](#footnote-ref-9)
10. Oswald Spengler, *Le déclin de l’Occident*, Paris, Gallimard, 1948. (UQAC, CB19T756, 1951F) [↑](#footnote-ref-10)
11. Arnold Toynbee, *Étude de l’histoire*, 12 vols., 1934-1961. Également : *La grande aventure de l’humanité*, Paris, Grande Bibliothèque Payot, 2002. [↑](#footnote-ref-11)
12. Fernand Braudel, *Les ambitions de l’histoire*, Paris, Éditions de Fallois, 1997, t. 2, pp. 221-222. [↑](#footnote-ref-12)
13. Marcel Mauss, *«*[*Les civilisations. Éléments et formes*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mam.civ)*, Exposé présenté à la Première Semaine Internationale de Synthèse »*, Civilisation, 1929. [↑](#footnote-ref-13)
14. *Ibid.* [↑](#footnote-ref-14)
15. Plutarque, *La Fortune ou la vertu d’Alexandre*, in, *Le citoyen / Textes choisis & présentés par Marie Gaille*, Corpus / GF Flammarion, 1998, p. 206. [↑](#footnote-ref-15)
16. Jean-Jacques Rousseau, [*Du contrat social, ou principes du droit politique*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.roj.duc) (« Du pacte social », Livre 1, chap. VI), Genève, 1762. [↑](#footnote-ref-16)
17. Adolf Bastian, *Kulturländer des alten Amerikas*, 1878-1889. [↑](#footnote-ref-17)
18. Je donne ici à ces deux termes, la définition du dictionnaire *Le* *Petit Robert de la langue française*, édition de 1993 : *épiphénomène*, étant un phénomène secondaire, un phénomène d’apport ; et *phénomène*, étant exactement *« tout ce qui se manifeste à la conscience, que ce soit par l’intermédiaire des sens (phénomènes extérieurs, physiques, sensibles) ou non (phénomènes psychologiques, affectifs).* Dans ce sens, on peut donc dire que le *phénomène de civilisation* est, par définition, un recoupement de phénomènes sociaux et culturels formant des sociétés particulières, auxquels s’ajoutent des épiphénomènes endogènes et exogènes. Et par nature, ce *phénomène de civilisation* est répandu sur une masse de populations qui défie la tribu et la confédération d’icelles. [↑](#footnote-ref-18)
19. Russel Bouchard, *Le dernier des Montagnais /Vie et mort de la nation ilnu*, à compte d’auteur, 1995. [↑](#footnote-ref-19)
20. Pour le terme de *Mésoamérique*, j’emprunte la définition qu’en donne le doyen des historiens américains, Francis Jennings, dans son livre, *Les fondateurs de l’Amérique* : *« terme généralement utilisé pour désigner les aires de développement des sociétés avancées du centre et du sud du Mexique et de la péninsule du Yucatan et pour les distinguer des régions septentrionales du Mexique actuel ».* [↑](#footnote-ref-20)
21. *Thuléens :* Esquimaux. [↑](#footnote-ref-21)
22. À ce sujet, d’ailleurs, le sociologue Russell Thornton, professeur et membre du *Graduate Group in Demography* *de l’Université Berkely*, Californie, a noté que *« l’urbanisation sous une forme ou sous une autre, a été l’une des caractéristiques majeures, pendant des milliers d’années, des différentes populations indigènes du Nouveau Monde »*. Cf., *American indian holocaust ans survival / A population history since 1492*, Norman, University of Oklahoma Press, 1987. [↑](#footnote-ref-22)
23. \* Cette réflexion a été rédigée dans le cadre de la publication d’un cahier spécial de la revue *Saguenayenia* (Vol. 42, No 1 – Janvier-Mars 2000) consacré à la fin du deuxième millénaire et aux temps forts du XXe siècle. [↑](#footnote-ref-23)
24. \* Cette réflexion se veut une réplique à l’analyse documentaire de l’historien Camil Girard, publiée dans la revue *Saguenayensia*, vol. 45, no 1, janvier-mars 2003, sous le titre : *« Un document inédit sur les droits territoriaux. Le protêt des Innus du comté Saguenay en 1851 ».* Le comité d’édition de la revue *Saguenayensia*, a refusé de la publier parce que le « ton » (!) a été jugé incompatible avec sa mission. Girard est historien-conseil du « Groupe de recherche sur l’histoire ARUC monts Valin-monts Otish, UQAC ». [↑](#footnote-ref-24)
25. *« Alliance de recherche université-communauté (ARUC) monts Valin-monts Otish ».* Il faut prendre le temps de rappeler ici que dans le projet de Traité titré *Approche commune*, le territoire des monts Otish (2 945 km2) est justement réclamé en exclusivité (Innu Assi) par les Ilnutsh de Mashteuiatsh. [↑](#footnote-ref-25)
26. NTsukW et Robert Vachon, *Nations autochtones en Amérique du Nord*, Fides, 1983, pp. 81-99. [↑](#footnote-ref-26)
27. Russel Bouchard, *L’Approche commune / Du titre aborigène, des droits ancestraux et des droits territoriaux de la nation ilnut*, à compte d’auteur, 2002. [↑](#footnote-ref-27)
28. Geo. Lemoine, *Dictionnaire français-montagnais*, Boston, 1901, pp. 147, 181, 229. [↑](#footnote-ref-28)
29. Voir à ce sujet, Russel Bouchard, *Histoire de Jonquière, coeur industriel du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, 1997, pp. 45-70. [↑](#footnote-ref-29)
30. « Honorat à Turgeon, 16 février 1848, PP.O-88. Pour en connaître un peu plus sur le contexte, voir également Gaston Carrière, *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l’Est du Canada*, Université d’Ottawa, 1961, t. III, p. 285. [↑](#footnote-ref-30)
31. Gilles Havard, *La grande paix de Montréal de 1701*, Recherches Amérindiennes au Québec, 1992, p. 139. [↑](#footnote-ref-31)
32. François Pilote, *Le Saguenay en 1851*, Québec, Imprimerie D’Augustin Côté, 1852, p. 20. [↑](#footnote-ref-32)
33. G. Carrière, *op. cit.*, t. III, pp. 285-290. [↑](#footnote-ref-33)
34. Honorat, *op. cit.* [↑](#footnote-ref-34)
35. *Recensement du Canada*, 1851, Microfilm no 1570. [↑](#footnote-ref-35)
36. Voir à ce sujet : Victor Tremblay, « Une délégation des Montagnais auprès de Lord Elgin », *Saguenayensia*, vol. 10, no 2, avril-mai 1968, pp. 38-40. [↑](#footnote-ref-36)
37. HBC Archives, BIII/C/1, « Durocher, O.M.I., à Skeene, Saint-Laurent, 6 février 1857. [↑](#footnote-ref-37)
38. Voir à ce sujet plusieurs documents : « Rapport des Commissaires spéciaux nommés le 8 septembre 1856, pour s’enquérir des affaires des sauvages en Canada », Toronto, 1858, 21 Victoria, Appendice No 21, A. 1858 ; « An Act for the better protection of the Lands and Property of the Indians in Lower Canada, 10th August 1850 », 1850, 13 & 14 Victoriae, Cap. 41-42 ; « An Act for the regulation of Hunting and the preservation of Game, 30th August 1851 », 1851, 14 & 15 Victoriae, Cap. 106-107. [↑](#footnote-ref-38)
39. « Rapport des Commissaires spéciaux nommés le 8 septembre 1856... », *op. cit.* [↑](#footnote-ref-39)
40. Dans son rapport de 1889, l’Agent des Sauvages, L.E. Otis, fait état de treize familles de « Sauvages » habitant l’arrondissement de la paroisse de Sainte-Anne (dans le secteur du lac Clair), dont *« dix de ces familles résidaient autrefois sur la réserve de Betsiamites, mais [qui] ont quitté cette endroit, il y a trois ou quatre ans pour venir rester à Sainte-Anne, où elles sont maintenant établies. »* Cf., *Documents de la Session (No 16), 52 Victoria A. 1889*, p. 26. [↑](#footnote-ref-40)
41. Lettre de David Edward, Price, Chicoutimi, 14 novembre 1857, 21 Vic Appendices no 21, A. 1858. Ce chiffre de 173 « Sauvages » qui forment la population indienne du district de Chicoutimi, est d’ailleurs confirmé dans un rapport de William Spragge, du Département des Sauvages, en date du 10 avril 1863, publié dans les *Documents de la Session du Canada (No 107), 23 Victoria, A. 1863*. [↑](#footnote-ref-41)
42. La manière dont le narrateur expose les faits, est confuse ; difficile de savoir s’il entend signifier par son propos que ce ne sont là que des métis, ou si ce sont des métis qui s’ajoutent à une tribu *« qui a conservé toute la pureté primitive du sang indien. »* Dans le rapport du 8 septembre 1856, la manière dont les faits sont rapportés nous porte par contre à croire que les derniers Indiens, dignes de ce statut, sont là, plus nombreux que les métis, mais n’en sont pas moins sur le pas de l’extinction : d’environ 300 qu’ils étaient au milieu de la décennie 1840, dit-on alors, ils ne sont plus que la moitié, tous mortellement touchés par les épidémies qui les déciment. [↑](#footnote-ref-42)
43. *Recensement du Canada*, 1861, Microfilm no 1585. [↑](#footnote-ref-43)
44. Bien que toute tentative de dénombrer —à l’unité près— la population amérindienne du Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours du XIXe siècle soit une entreprise hasardeuse, il se dégage tout de même une ligne de force de l’amas de chiffres officiels, une courbe, une constante qui donne le ton des fluctuations démographiques entre 1851 et 1891. Les documents utilisés pour en arriver à ce profil que je propose ici, proviennent des *Recensements du Canada* et des rapports officiels de l’Agent des Sauvages publiés dans les *Documents de la Session du Canada.* Dans son rapport daté du 13 septembre 1880, L.E. Otis, l’Agent des Sauvages qui tient bureau au Lac-Saint-Jean, déclare que le recensement qu’il vient de terminer, *« est de 268 âmes, diminution de 15 sur celui de l’année dernière »* ; ce qui témoigne noir sur blanc d’une nette tendance à la baisse au cours de ces années (cf., *Documents de la Session (No 14), 44 Victoria, A. 1881*. [↑](#footnote-ref-44)
45. Lettre de David Edward, Price, Chicoutimi, 14 novembre 1857, *op. cit.* [↑](#footnote-ref-45)
46. Marc Bloch, [*Apologie pour l’histoire ou Métier d’historien*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.blm.apo), Paris, Armand Colin, 1974. [↑](#footnote-ref-46)